



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1686,7

Eur. 511^m 1686,7

Mercur

<36622049510017

<36622049510017

Bayer. Staatsbibliothek

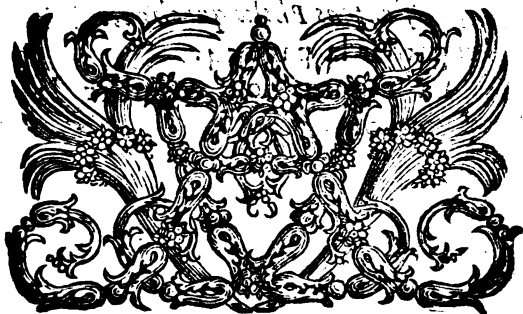
33

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

7Uillet 1686.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
J'entens Philis qui chante, doit
regarder la page 54.

La Figure doit regarder la
page 104.



TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

P relude touchant l'obligation que les negocians ont au Roy.	2
Stances sous le nom de la Ville de Paris, sur la Statue du Roy élevée dans la Place des Victoires.	6
Portrait du Roy.	9
Arrest du Conseil d'Etat en faveur des Etrangers.	10
Eloge de M. le Chancelier le Tellier.	13
Noms de tous les Chevaliers qui font la campagne cette année dans l'Armée des Vénitiens, & qui composent le Ba- taillon de Malte.	22
Suite où L'Histoire des Estampes.	31
Particularitez tres-curieuses touchant l'affaire des Vallées de Lucerne.	44
Morts.	69
Madame la Presidente de Maniban accouché d'une Fille apres dix-huit ans de Mariage.	72
Particularitez d'un combat donné entre deux Vaisseaux du Roy, & deux Ga- lions d'Espagne.	73
Conversions faites par M. l'Evesque d'Orange.	79

TABLE.

<i>Baptême d'un Juif nouvellement converty.</i>	100
<i>Mademoiselle de Montmorency est reçue Fille d'honneur de Madame la Dau- phine.</i>	102
<i>Mort de Madame la Comtesse de Cha- lancei.</i>	103
<i>Presens faits au Roy par un Gentilhomme Genois.</i>	104
<i>Voyages du Roy.</i>	108
<i>Regal donné à S. Cloud.</i>	109
<i>Divertissemens de Versailles.</i>	ibid.
<i>Regal donné à Chaisy, avec la descri- ption de cette belle Maison.</i>	110
<i>Regal fait à Chantilly.</i>	116
<i>Repas donné à Monsieur par M. le Duc de la Vieuville.</i>	118
<i>Sermons presté entre les mains du Roy de la Charge de Lieutenant general de Champagne au departement de Rheims par M. le Duc d'Atri.</i>	119
<i>Extrait d'une Lettre écrite de Surate côtenant plusieurs particularitez, tou- chant le Vaisseau appelle le Soleil d'O- rient sur lequel étoient embarquez les Ambassadeurs de Siam, nommez pour venir en France en 1681.</i>	120
<i>Detail du Voyage de M. le Chevalier de Chaumont.</i>	221



MERCURE GALANT.

IVILLET 1686.



Uoy que la grandeur
d'ame qui met le Roy
au dessus de tous les
hommes, soit inseparable de toutes
ses Actions, elle a sur tout
éclaté, lors que ce Monarque
refusant le gain de cause que luy
asseuroient avec justice la plû-
part de Voix de son Conseil,
prononça contre luy-mesme en
Juillet 1686. A

M E R C U R E

faveur de ses Sujets , qui sans sa permission avoient basti sur des Places qui estoient de son Domaine. Cette generosité , aussi surprenante qu'extraordinaire , & dont l'Histoire parlera dans tous les Sicles avec admiration, luy attira les loüanges de ceux-mesme qu'un trop grand amas de merite & de vertus rendoit jaloux de sa gloire. Je dirois de ses Ennemis , s'il estoit possible qu'un Prince aussi parfait que le Roy en eust. Vous demeurâtes d'accord qu'il n'y avoit rien qui pust estre comparable à cette Action. Cependant , Madame , toute éclatante qu'elle est , Sa Majesté vient d'en faire une autre qui l'égale ; & je ne sçay si je diray trop en vous disant qu'elle la surpasse ; mais enfin elle est du Roy , & c'est assez

pour ne s'étonner de rien , puis qu'il a receu du Ciel le glorieux avantage de faire seul les plus grandes choses. Dans la premiere Action , il a refusé des millions qui luy estoient deus , afin de ne pas incommoder ses Sujets , & dans celle qui vient de briller aux yeux de toute l'Europe , il a dépensé d'autres millions pour leur faire rendre ce que l'on avoit exigé d'eux avec injustice. Ils negocioient au Mexique sous la bonne foy des Traitez , & il y avoit déjà six mois que la Trêve étoit conclüe , lors que par un Decret du Conseil des Indes , on imposa une somme de cinq cens mille écus sur les États des Marchands François. C'estoit pour leur faire rembourser cette somme , & pour empescher qu'à l'a-

venir on ne leur fist de pareilles avanies , que Sa Majesté avoit fait équiper la Flote qui vient de faire trembler Cadix Elle n'avoit aucun interest particulier à cette affaire , qui ne regardoit que les Marchands , & Elle n'a pas laissé d'entreprendre en leur faveur ce qu'ils n'auroient jamais osé esperer , puis qu'il n'y a point d'exemple d'une semblable bonté, ny mesme rien que l'on puisse dire qui en approche. On les plaignoit , & quelquefois on parloit pour eux, mais on n'agissoit pas, & cette gloire estoit reservée au Roy. Ce Monarque incomparable se montre par là veritable Pere de ses Sujets Protecteur de la Justice, Pacificateur de l'Europe , & fait connoistre à toute la Terre que s'il impose des Loix , ces Loix

sont justes , & font éviter des Guerres qui troubleroient le repos des Peuples , s'il étoit moins sage , moins judicieux, & moins puissant. C'est donc avec beaucoup de raison que l'on s'empresse à l'envy à luy élever des Statuës. Voicy des Stances qui ont esté faites sous le nom de la Ville de Paris, sur celle qui fait l'ornement de la Place des Victoires. Quoy que l'Eloge soit grand , il est beaucoup au dessous de ce que le Roy donne lieu de dire. Mais est-il des termes assez expressifs pour des actions qui ne sont croyables , que parce qu'on en est tous les jours témoin ?

6 MERCURE
S U R L A S T A T V E
D U R O Y ,

Elevée dans la Place des
Victoires.

TEl malgré les frimats le froid,
 & la tempeste ;
L'invincible LOVIS étendoit ses
 Exploits ;
Et la foudre à la main poursuivant
 sa conquête ,
Rangeoit Besançon sous ses loix.



Tel sur les bords du Rhin ce Guer-
 rier intrepide ,
Du Batave étonné foudroyoit les
 ramparts ;
Et marchant chaque jour sur les
 traces d' Alcide ,
Portoit l'effroy de toutes parts.



*Tel d'un Monarque vain qu'aven-
gloit sa puissance ,
Ce ferme Conquerant abaissoit les
hauteurs ;
Et faisoit triompher la grandeur de
la France
Jusque dans ses Ambassadeurs.*



*Tel cet aimable Roy, pour qui mon
cœur soupire ,
Et dont mon œil charmé contemplo
icy les traits ,
Dans le sein de la Paix qu'il donne
à son Empire ,
Joûit de ses propres bienfaits.*



*Tel , & plus grand encore ce
Heros adorable ,
Est de son Peuple heureux le bon-
heur & l'Amour ;
Tel chery , réveré , pieux , sage ,
équitable ,*

8 M E R C U R E .

LOVIS se fait voir à sa Cour.



*Mais vous, fameux Vainqueurs,
Romains , je vous défie
De me montrer chez vous rien qui
luy soit égal;
Vos Rois n'auroient esté qu'une
foible Copie
De ce divin Original.*

Vous ne serez pas fâchée de
voir le Portrait de ce grand Roy.
Vous le trouverez dans le Son-
net que je vous envoie de Mon-
sieur l'Abbé le Houré. Quoy
qu'irregulier, il ne laisse pas d'a-
voir ses beautéz.





PORTRAIT DV ROY.

Que *LOVIS* soit toujours bien-
 fait,
 Que sa taille soit riche & grande,
 Que par son seul air il commande,
 Que ce soit un Prince parfait.



Qu'un sçavant pinceau trait pour-
 trait

Trace le plan de ses Victoires;
 Qu'il en remplisse les Histoires,
 Et nous en laisse le Portrait.



Pour moy je dépeins le merite;
 D'un cœur Royal, d'un cœur d'élite;
 Aussi bon qu'il est genereux.



Qui possède avec avantage
 Des qualitez dignes des Cieux;
 C'est par là que je l'envisage.

A 5.

La bonté du Roy ne se borne pas aux soins qu'il luy plaist de prendre pour le bien de ses Sujets; elle s'étend jusque sur les Etrangers. Beaucoup d'entre eux avoient crû qu'il leur fetoit inutile de vouloir faire commerce dans le Royaume, parce qu'ils estoient persuadez que pour en sortir ils auroient besoin de Passeports, & Sa Majesté a bien voulu les tirer de cette erreur par un Arrest du Conseil d'Estat, dont il y a peu de jours qu'on a publié l'Extrait en ces termes.

LE Roy estant informé que notwithstanding la liberté qui a esté de tout temps donnée aux Estrangers d'entrer dans le Royaume, y séjourner, & en sortir lors qu'ils le trouvent à propos pour le bien de leurs

affaires & commerce, laquelle liberté leur a esté spécialement confirmée par l'Arrêt de son Conseil du 11. Janvier de la presente année, aucuns desdits Estrangers se trouvent inquietez & détournez de leur commerce, par la necessité dans laquelle ils croient estre de prendre des Passeports de Sa Maïesté pour sortir du Royaume. A quoy voulant pourvoir, & assurer de plus en plus la liberté que Sa Maïesté a toüjours entendu laisser ausdits Estrangers; SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, ~~en~~ confirmant ledit Arrest du 11. Janvier dernier, a permis & permet ausdits Estrangers, de quelque qualité, condition & Religion qu'ils soient, d'entrer dans le Royaume, & en sortir quand bon leur semblera, sans qu'ils soient tenus de prendre Passeports de Sa Maïesté, mais seu-

lement de faire leur déclaration devant les Juges des lieux où leurs affaires & commerce les appelleront, & d'en prendre acte desdits Juges qui sera legalisé en la manière accoutumée, & à eux délivré sans frais. En vertu desquels Actes Sa Majesté enjoint à tous ses Gouverneurs & Lieutenans généraux de ses Provinces, Gouverneurs particuliers, & aux Commandans de ses Villes & Places, & autres qu'il appartiendra, de laisser seulement & librement passer lesdits Estrangers sans aucune difficulté.

FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Maiefté y estant, tenu à Versailles les vingt-huitième Juin mil six-cens quatre-vingts six. Signé,
COLBERT.

Je vous ay déjà envoyé plusieurs Eloges de feu Monsieur.

le Tellier Chancelier de France. Comme les Grands Hommes ne meurent jamais , les loüanges qu'on leur donne sont continuées long - temps après qu'on les a perdus , & ce que vous allez lire en est une marque. C'est un Ouvrage dont l'invention vous paroîtra singuliere. Il est de l'Autheur du Dialogue de Calvin & de l'Herésie que je vous envoyay dans la seconde Partie de ma Lettre de Fevrier.



ELOGE

De feu M^r le Chancelier
le Tellier.

L A Barque de Caron estoit déjà
presque toute remplie & sur le

point de partir, quand Monsieur le Chancelier parut, mais des derniers. Celuy - cy n'est pas du commun, dit Caron, il faut l'attendre. Il entra bien-tost après dans la Barque avec cette modestie qui le faisoit respecter mesme des Scele-rats, & avec cette gravité qui appaisoit les Seditions & les Revoltes. Il y avoit alors deux ou trois personnes dans la Barque qui se disputoient les premieres places, & d'autres pressoient leur départ avec des paroles qui témoignoient de l'impatience ; mais lors qu'on eut vû entrer ce grand Personnage, chacun garda le silence, & se tint dans le respect. Deux Praticiens qui s'entrenoient secrettement des friponneries qui avoient servy à avancer leurs affaires, ne l'eurent pas si tost apper-

seau, qu'ils se cachèrent au fond de la Barque. Caron voyant alors regner un silence qu'il n'avoit point encore remarqué à l'entrée ny des Philosophes, ny des Generaux d'Armées, s'approcha de luy, & le regardant d'une maniere qui faisoit connoistre son étonnement; Ne seriez-vous point, luy dit-il, le Roy Codrus, le plus sage & le plus aimable de tous les hommes, car ie suis de l'opinion de Pythagore, qui veut que les Ames passent d'un corps en un autre, & selon ce sentiment, à force de passer de Dignitez en Dignitez, vous venez de faire une grande figure sur la Terre. Je suis le premier Ministre de la Justice, répondit Monsieur le Chancelier. A ces paroles Caron fut frappé d'un sentiment de respect & de veneration qu'il n'avoit point eue à la veüe des Princes &

des plus grands Capitaines. Quoy c'est vous , luy dit-il ! Je passe tous les iours beaucoup de monde , mais ie puis dire pour vostre consolation , que ie n'ay jamais oüy faire aucune plainte de vous parmy les Passagers , quoy qu'ils prennent dans ma Barque une liberté de parler qu'ils n'osoient prendre pendant qu'ils vivoient. Je vous diray encore une chose qui vous est fort glorieuse ; c'est qu'entre toutes les Sentences que vous avez prononcées contre les Scelerats , il n'y en a aucune qui n'ait esté confirmée par ceux qui president chez les Morts. Tandis qu'il parloit, la Barque approchoit du bord , & en considération d'un tel homme , Caron fit descendre tous ses Passagers sur un rivage agreable & des plus commodes. Monsieur le Chancelier achevoit de prendre terre , quand il rencob-

tra Calvin, qui fort resolu de paroistre encore au monde, fust-ce dans le Corps de quelque Magicien, cherchoit Pythagore, afin d'apprendre de luy le moyen d'y retourner. Cet Heresiarque l'ayant apperceu; il est bien temps, luy dit-il, de venir parmy les Morts. Que n'y veniez-vous il y a cinquante ans? Peut estre que ma Doctrine dont on reconnoist aujourd'huy la fausseté, n'avoit pas esté si affoiblie. C'est par vos conseils qu'on l'a combattue; & vous vous estes fait une ioye d'avoir scellé en mourant la révocation de l'Edit dont elle tiroit toute sa force. Calvin en auroit dit davantage, s'il n'en eust pas esté empesché par un grand bruit qui se fit entendre assez près de là. C'étoit une confusion de peuple qui prenoit la fuite devant un Diable nommé l'Insolent, qui ayant oüy dire que

Monsieur le Tellier n'estoit plus au Monde ; c'estoit dans le dessein d'y aller , pretendant y faire un grand éclat ; mais ayant setté les yeux sur ce visage qui causoit la paix , & qui réveilloit les esperances parmy les peuples , il s'arresta tout rempli d'étonnement , & sans déliberer davantage , il prit la fuite du côté de sa Caverne , dont l'horreur luy sembloit plus supportable que les regards d'un si grand Homme. La Rebellion que l'on disoit estre sa mere , alla audevant de ce Diable. Poltron , luy disoit-elle , en luy presentant son ventre , est-ce que tu veux rentrer dans les entrailles qui t'ont conçu ? On a peur à moins , répliqua ce Diable. J'ay veu un visage devant lequel le plus hardy doit trembler. & s'il en vient souvênt de semblables dans ces lieux , ie ne sçay où nous irons. Cet orage

ne fut pas si-tôt dissipé, qu'on découvrit la Justice qui venoit au devant de Monsieur le Chancelier ; je vous ay, luy dit elle, honoré de mes lumieres & de mes conseils, & vous m'avez fortifiée de vôtre authorité. Je vous ay rendu intrépide dans les dangers, & vous m'avez rendue aimable par l'intégrité de vos mœurs. En reconnoissance je veux vous conduire dans le quartier des Sages où vous souhaitez d'aller, & vous faire participant de plusieurs Questions curieuses qui s'y agitent. En effet dans le moment qu'ils y arriverent, on estoit sur une Question assez digne de leur curiosité. C'estoit un Philosophe qui accusoit la Fortune, ou d'aveuglement, ou d'injustice, d'aveuglement si elle ne voyoit pas le merite des gens de bien ; d'injustice, si en le voyant elle ne le recompensoit pas. La Fortune se

deffendoit par d'assez bonnes raisons, & appercevant Monsieur le Tellier, donnez-moy, dit-elle, des gens qui soient semblables à ce grand Ministre, qui scachent prendre les occasions & les momens favorables que je presente, & qui les conduisent avec sagesse comme il a fait, & vous verrez que je ne demande pas mieux que de favoriser le merite. Il n'en falut point davantage pour faire l'Apologie de la Fortune. De là on passa dans un autre Appartement, où l'on demandoit si la modestie pouvoit être compatible avec la grandeur. Les sentimens estoient partagez quand Monsieur le Chancelier decida le tout par sa presence, car jamais personne n'a esté si grand que luy, dit l'Assemblée, & jamais homme n'a esté si modeste. Si la grandeur a quelque chose de terrible de

soy, elle le modere & le rend aimable quand elle est jointe à une si grande modestie; & ainsi l'on tomba d'accord que la grandeur & la modestie ne sont pas incompatibles, & que l'alliance en est tres-belle. Bien-tost après on entendit un Philosophe qui souhaitoit que les Sages fussent toujours pauvres, & que les autres devinssent riches par des voyes permises. Cela donna lieu d'examiner si son souhait estoit juste. Il a raison, disoient les uns, car le moyen d'être riche & sage tout ensemble? Il n'a pas raison, disoient les autres, car le monde seroit miserable si les richesses n'étoient jamais entre les mains des Sages. La Justice voulant decider l'affaire, montra Monsieur le Tellier. Le bon usage, dit-elle, qu'on luy a veu faire des richesses, montre bien qu'il n'appartient qu'au

Sage d'estre riche, puis qu'il n'appartient qu'à luy d'estre modéré dans l'abondance.

Comme on ne peut trop faire connoistre les Braves , & sur tout, ceux qui ont pris le party de combattre toute leur vie pour la Foy, je croy , Madame , que vous ne serez pas fâchée que je vous fasse part d'une Liste qui m'a esté envoyée de Malte. Elle vous apprendra les noms de tous les Chevaliers , qui font la Campagne cette année dans l'Armée des Venitiens , & qui composent le formidable Bataillon de Malte. Voicy ceux des Officiers.

Monfieur le Commandeur de Méchatain , General.

Monfieur le Chevalier de la Barre , Lieutenant General.

Monfieur le Chevalier du Refuge, Major.

Monfieur le Commãdeur Esbacre, Major.

Monfieur le Chevalier de pernac, Ayde de Camp.

Monfieur le Chevalier de la Varenne, Ayde de Camp.

Monfieur le Chevalier de Leszeval Ayde de Camp.

Monfieur le Chevalier de Farques, Porte-Eftendard

Monfieur le Chevalier de S. Fortunat, Garde Eftendard.

Il Signor Cavaliero Cardouche, Garde Eftendard.

Il Signor Cavaliero Ventura, Garde Eftendard.

Monfieur le Chevalier Schonnau, Garde Eftendard.

Monfieur le Chevalier de Briliac, Garde Eftendard.

monfieur le Chevalier de mante-rie, Garde Eftendard.

Monſieur le Chevalier de Gra-
ce l'Eſpinaffe, Ayde Maïor.

Monſieur le Chevalier de la Fer-
té, Providiteur des Troupes,
Reverend Frere François Baron,
Aumosnier François.

Reverend Frere *Dominico Gam-
bigallo*, Aumosnier Maltois.

Reverend Frere *Ignatio di Bono*,
Aumosnier maltois.

Monſieur le Chevalier de Cérés,
Capitaine des Grenadiers,

Monſieur le Chevalier de Savail-
lans, Lieutenant des Grena-
diers.

Monſieur le Chevalier de Sail-
lans, Sous-Lieutenant des Gre-
nadiers.

monſieur le Chevalier de mon-
gon Corin, Sous-Lieutenant des
Grenadiers.

M. le Chevalier de Paulms Vo-
yer, Capitaine des Fufeliers.

MON

GALANT. 25

monſieur le Chevalier de
Beaupré , Lieutenant des Fuſe-
liers.

M. le Chevalier de Champron ,
Sous-Lieutenant des Fuſeliers.

monſieur le Chevalier de Ro-
quepine , Sous-Lieutenant des
Fuſeliers.

*Noms de ceux qui Commandent
les Galeres.*

LA CAPITANE.

monſieur le Chevalier de Saint
Germain , Capitaine.

monſieur le Chevalier de Che-
mezin , Lieutenant. .

monſieur le Chevalier Galder ,
Capitaine.

Monſieur le Chevalier Gleif-
pach, Lieutenant.

LA PATRONE.

*Il Signor Cavaliero di San Lazaro,
Capitano.*

Juillet 1686.

B

Il Signor Cavaliero Claracini, Locotenente.

Il Cavaliero Don Arnando Iogores, Capitano.

Il Cavaliero Don Thomaso Escarlin, Locotenente.

SAINTE MARIE.

M. le Chevalier du Guast, Capitaine.

M. le Chevalier de la Touche, Lieutenant.

M. le Chevalier de Castelet, Capitaine.

M. le Chevalier de S. Auban, Lieutenant.

SAINT PAUL.

M. le Chevalier de la Borde, Capitaine.

M. le Chevalier de Paris Fontaine, Lieutenant.

M. le Chevalier de Beauquemard, Capitaine.

M. le Chevalier de Galien, Lieutenant.

SAINT PIERRE,

où sont aussi les Fuzeliers.

M. le Chevalier de Choisy, Capitaine.

M. le Chevalier de Barmon, Lieutenant.

MAGISTRALE.

*Il Cavaliere Don Jean Emmanuel, Capitano.**Il Cavaliere Don Labo Dalmeide, Locotenente.**Il Cavaliere don Barnardin de Neirea Capitano.**Il Cavaliere Don Andrea Padila, Locotenente.*

SAINT GREGOIRE.

M. le Chevalier d'Arené, Capitaine.

M. le Chevalier de Roussel, Lieutenant.

*Il Cavaliere Don Augustin Vertis, Capitano.**Il Cavaliere Don Thomas Estava, Locotenente.*

28 M E R C U R E
A N N O N C I A D E .

M. le Chevalier D'O , Capitaine.

M. le Chevalier de Chastillon-Gramont , Lieutenant.

M. le Chevalier de Saint Maurice , Capitaine.

M. le Chevalier d'Ortan , Lieutenant.

Chevaliers Volontaires.

M. le Chevalier de la Sonne.

M. le Chevalier de la Mothe.

M. le Chevalier de la Brillane.

M. le Chevalier de Varadier.

M. le Chevalier de Lespine.

M. le Chevalier Sprely.

M. le Chevalier de monchalain.

M. le Chevalier de Barbesy.

M. le Chevalier de Boyer.

M. le Chevalier de Champinelle.

M. le Chevalier de Martel.

M. le Chevalier de Brany.

M. le Chevalier de Molins.

M. le Chevalier de Brany-Thiar.

M. le Chevalier de Gorges.

M. le Chevalier de Fezin.

M. le Chevalier de Seillans.

M. le Chevalier de Marüeil.

Il Cavaliero Perussi.

M. le Chevalier de Gaspari.

M. le Chevalier de Gabriac.

M. le Chevalier de S. Christofle.

M. le Chevalier de Pudion.

M. le Frere Servant Baron.

CHEVALIERS DE CARAVANE

*qui descendent des Galeres avec
le Bataillon.*

M. le Chevalier de Valavoire.

Il Signor Cavaliero Arcimbordy.

Il Signor Cavaliero Don Carlo Caraffa.

Il Signor Cavaliero Don Ioan Sessé.

Il Signor Cavaliero Galucy.

Il Signor Cavaliero Zamzedary.

M. le Chevalier de Glandeves.

30. M E R C U R E

M. le Chevalier d'Urre.

M. le Chevalier de Gramont
Chastillon.

M. le Chevalier de Beveren.

M. le Chevalier des Aygues.

M. le Chevalier de la Brillane.

M. le Chevalier du Heron.

M. le Chevalier des Aunoix.

*Il Cavaliero Don Augustino Xime-
nés ,*

M. le Chevalier de Castelet.

M. le Chevalier de Brillac,

M. le Chevalier de Colombieres.

M. le Chevalier de Donedeau.

M. le Chevalier de Tourettes.

M. le Chevalier de Pizanston.

M. le Chevalier de Perier-Cle-
ment.

M. le Chevalier de Saint Pierre.

M. le Chevalier de Sannes.

M. le Frere Servant Charetier.

Quatre Gentilshommes de
Marseille se sont mis Volontaires.

dans le mesme Bataillon. Ce
sont ,

M. de Gilles.

M. de Fouquié.

M. de Bricard ,

M. de Saumati.

Il y a encore neuf cens Soldats
Maltois, qui avec ces Cheva-
liers composent ce Bataillon. Il
est toujours la terreur des Turcs,
qui n'ont point d'Ennemis plus
redoutables que les Chevaliers
de Malte.

Vous ne m'avez point surpris
en me mandant , que ce que je
vous ay envoyé de l'Histoire
des Estampes a paru nouveau
aux Curieux de vostre Provin-
ce. On s'instruit par là agreable-
ment , & la suite que vous allez
voir pourra estre utile aux Ar-
chitectes , & mesme aux Parti-
culiers qui veulent faire bâtir.

Les Estrangers en profiteront, & ceux qui n'ont que de la curiosité, trouveront de quoy se satisfaire, en apprenant que l'on a gravé beaucoup de choses, dont une partie n'a pas encore paru, & qu'ils peuvent voir par le moyen des Estampes. Je ne vous parleray ce mois cy que de celles qui ont esté gravées par les Sieurs Marot, Pere & Fils. En voicy la Liste.

Veuë en Perspective d'une Grotte, avec ses lardinages, du desseins du Sieur Marot.

Veuë du Palais de M. l'Electeur palatin pour bâtir a Manheim, du Dessein du Sieur Marot.

Dix differens desseins d'Arcs de Triomphe, du Dessein du S. Marot.

Six differens Plans de la maison de feu Monsieur Hesselin,

Tresorier de la Chambre aux
Deniers du Roy ; sçavoir,

1. Le dessous du Rez de
Chaussée.

2. Le Rez de Chaussée.

3. Le second Etage.

4. Le Profil du dedans de cet-
te Maison.

5. La face de l'entrée de cette
maison.

6. L'Aspect de cette Maison. |

Cinq differens Plans du Cha-
teau du S. Sepulchre en Cham-
pagne à deux lieuës de Troyes
qui appartenoit au mesme Mon-
sieur Hesselin, sçavoir,

1. L'Elevation de l'Entrée de
ce Château.

2. L'Elevation de ce Château
du costé du Parterre.

3. L'Elevation du Vestibule
du costé de la Cour.

4. L'Elevation de la sortie du
dedans de ce Château.

5. La Chapelle de ce Château.

Cinq differens Plans du Château de Turny en Bourgogne; sçavoir,

1. Le Plan de ce Château.
2. L'Elevation de l'entrée du Vestibule de ce Château du costé de la Court.

3. Le Profil ; & l'Elevation d'un des costez du dedans de ce Château.

4. L'Elevation d'une des Faces de ce Château.

5. L'Elevation & Profil de ce Château qui represente le dedans du Salon , avec son Aile, son petit Pavillon , & le Porfil du Pont Levis.

Quatre Plans de l'Hôtel de Chevreuse , au Faubourg Saint Germain ; sçavoir,

1. Le Plan de cet Hostel.

2. Le premier Etage.
3. Le Profil de cet Hostel du costé de la Court.
4. La Façade du Bastiment du costé de la Court, avec les Profils des Aisles.

Trois Plans du Château de Vaux le Vicomte, conduits par le S. le Veau, Architecte du Roy ; sçavoir,

1. Le Plan de ce Château.
2. La face du costé de la Court.

3. La face du costé du Jardin.

Deux Plans de l'Hostel de Montemart, rue des Roziers Fauxbourg S. Germain, du Dessin du S. Marot, sçavoir,

1. Le Plan de cet Hostel.
2. L'Elevation de la face & Profil.

Trois Plans de l'Hostel de Beauvais, rue S. Antoine ; sçavoir,

36 M E R C U R E

1. Le Plan de Rez de Chaussée.
2. Le premier Etage.
3. La Principale Entrée.

Deux Plans de la Maison de Monsieur de Mouceaux. Grand Audiencier de France, du D^ess^ein du S. marot; sçavoir,

1. Le Plan de cette maison.
2. L'Elevation, & Porfil.

Quatre Plans de l'Hostel de Lyonne du D^ess^ein du S. le Veau Architecte du Roy; sçavoir,

1. Le Plan du Rez de Chaussée.
2. La Perspective de cet Hostel.
3. Le Profil du dedans de la Court.

4. La Façade du Bâtiment:

Deux Plans de l'Hostel de monsieur de Laigle, faux-Bourg S. Germain près les Jacobins, du D^ess^ein du S^{ie}ur le muët, sçavoir,

1. Le Plan de cet Hostel.
2. La Face du côté de la Court,

& la face du côté du Iardin,

Deux Plans de l'Hostel de Bi-
zeüil en la Vieille rue du Tem-
ple, du Dessain du sieur Cottart;
sçavoir,

1. Le Plan du Rez de chauffée
de cet Hostel.

2. La Face de cet Hostel.

Deux Plans du Château de Mr
le marquis Bonde en Suede de
son dessein; sçavoir,

1. Le Plan de ce Château.

2. L'Elevation & Porfil.

Deux Plans du Capitole de
Rome; sçavoir,

1. Le Plan d'une des Aisles.

2. L'Elevation d'une des
Aisles.

Deux Plans du Palais de
Monsieur le Duc d'Orleans, à
Blois, du Dessain du sieur
Mansart.

1. La Face de ce Palais, com:

38 MERCURE

me il se void du costé des Jardins.

2. La veüe du côté de ce Palais.

Trois plans de l'Hostel de Monsieur le Grand prieur de France, dans le Temple à Paris, du Dessen du S. de l'Isle, basti du temps de Monsieur le Commandeur de Souvré ; sçavoir ,

1. La Face de cet Hostel.

2. La Face qui se void lors qu'on est en la Court.

3. La Face du côté du Jardin.

Veüe de l'Hostel de Longueville, cy-devant Hostel d'Espernon, rue saint Thomas du Louvre, du Dessen du S. Mercœur.

Trois Plans de l'Hôtel de Condé, au Faubourg S. Germain ; sçavoir,

1. La principale Entrée de cet Hostel.

2. L'Elevation d'une des Faces de l'Escalier.

3. L'Elevation d'une des Faces en dedans de la Court.

Face de l'Hostel de Conty ,
la Porte a esté bastie par le Sieur Mansart.

Trois Plans de la Maison de
Monsieur Falcony sur le Quay
du Pont Rouge ; sçavoir ,

1. La Veuë de la Face de cette Maison.

2. La Veuë de cette Maison
du costé du Jardin.

3. La Veuë de cette Maison ,
ruë Saint Pere.

Deux Plans d'une maison scize
ruë S. Dominique , appartenante
à l'Hostel-Dieu , du Dessen
du Sieur le Duc ; sçavoir ,

2. Le Plan & l'Elevation.

40 M E R C U R E

2. La Veuë du dedans de cette Maison.

La Face du Palais mazarin.

L'Entrée de l'Hostel de Coffé
ruë Saint pere , Fauxbourg S.
Germain.

La Veuë de la maison de Mr
le president Tambonneau, faux-
bourg S. Germain , du Dessin
du Sieur le Vau.

La face de l'Hostel de Sen-
neterre , du dessein du Sieur le
prevre, d'Orleans.

Deux plans de la Maison de
Monsieur Colbert Secretaire
d'Estat , ruë neuve des Petits-
Champs , du dessein du Sieur
le Vau ; sçavoir ,

1. La Veuë de cette Mai-
son.

2. La face de cette Maison.

Principale Entrée du Palais
d'Orleans , du dessein du Sieur
le mercier.

Veuë du Palais de Richelieu, appelé à present Palais Brion , du deſſein du Sieur le mercier , comme il devoit eſtre eſtant achevé.

Veuë de la Maison de monſieur de la Baziniere, ſur le Quay du Pont Rouge.

Veuë de l'Hoſtel du plessis de Guenegaud , ſur le Quay du pont Rouge.

Face de l'Hoſtel de Carnavalet , baſty par le Sieur manſard qui en a conſervé l'ancienne porte.

Face de l'Hoſtel de Monſieur le Chancellier Seguier , ruë de Grenelles.

Veuë de l'Hoſtel de la Vrilliere, du deſſein du Sieur Manſart.

Face de l'Hoſtel de Leon, Fauxbourg Saint Germain , du deſ-

N^o 2 M E R C U R E

sein du sieur Robeliny.

**Veuë de la Ruë de Tarenne ,
de la Maison de Monsierr de
Selvois , & de la Fontaine de la
Charité, du dessein du S^r Gittard.**

**Veuë d'une Maison particu-
liere dans la ruë du mail, du dessein
du sieur le Roy.**

**Face d'une Maison dépendan-
te du Cloistre S. Germain l'Au-
xerrois , comme elle se void du
costé de la Riviere.**

**Elevation de la Façade de l'Hô-
tel Pussort. du costé du Jardin ,
du dessein du sieur Marot.**

**Six Plans de l'Eglise de Sor-
bonne bastie par feu monsieur
le Cardinal de Richelieu , du
dessein du S^r mercier ; sçavoir ,**

- 1. Le Plan de l'Eglise.**
- 2. La Face de l'Eglise.**
- 3. L'Eglise de Sorbonne.**
- 4. Profil de cette Eglise.**

5. Profil du dedans de l'Eglise,
& de la Court de Sorbonne.

6. Le. Profil de cette Eglise de
Sorbonne.

Dix Plans de l'Eglise & du
monastere de l'Abbaye Royale
du Val de Grace , bâty par la
Reyne Anne d'Autriche , sça-
voir,

1. Le Plan general de l'Eglise
& du monastere.

2. Veuë & Perspective de l'E-
glise , Court , Grille & des
Aïsses , avec les accompagne-
mens.

3. L'Elevation du derriere de
cette Eglise.

4. Profil de l'Eglise, du Chœur
& du monastere.

5. Profil du dedans de l'Eglise.

6. Profil de l'Eglise & du Mo-
nastere.

7. Profil de l'Eglise & de la
Court.

8. Elevation du costé de la Court & Abbaye.

9. plan de cette Abbaye.

10. portail de cette Abbaye.

Veuë de l'Eglise & de la place de S. pierre de Rome , avec le palais pontifical du Vatican.

face de l'Eglise de S. pierre de Rome , du dessein du S^r Carlo maderni , dont le dome est du dessein de michel Ange.

portail de l'Eglise S. Jacques du Haut - pas à paris , conduit par le S. Gitart Architecte du Roy.

portail de l'Eglise des Carmes de Conflans, pres paris.

portail de l'Eglise de Saint Germain Desprez , du dessein du S. Gamare.

profil en perspective de l'Eglise du College des quatre Nations , bâty par m^r le Cardinal

Mazarin, du deſſein du S^r le Vau.

Quatre plans de l'Egliſe des Religieuſes de l'Affomption, rue S. Honoré , du deſſein du S. Erard ; ſçavoir ,

1. Le plan de l'Egliſe.
2. Veuë de l'Egliſe.
3. Face de l'Egliſe.
4. profil de l'Egliſe.

Face de l'Egliſe des Feüillantes du faux - bourg Saint Jacques , du deſſein du Sieur Marot.

Face de l'Egliſe des Minimes , bâtie du vivant du ſieur Manſart , juſqu'au premier étage.

Veuë de l'Egliſe des Religieux de premontré , Faux-bourg ſaint Germain , du deſſein du ſieur Dorbay.

Portail de l'Egliſe de ſaint Gervais à Paris , du deſſein du ſieur Broſſe.

Veuë du Portail de l'Eglise de la Trinité, rue saint Denys.

Deux Plans du temple de Charonton, du dessein du sieur Brosse ; sçavoir,

1. La Veuë en perspective de ce Temple.

2. Le plan & profil de ce Temple.

Representation du feu de joye dressé devant l'Hostel de Ville de Paris, 5. Septembre 1638. jour de la naissance du Roy, & tiré en preséce de leurs Majestez.

Dessein des Bains à bâtir au bout du Château de maisons, du dessein du sieur Marot.

Frontispice de la maison & Bureau des Marchands Drappiers, de Paris.

Veuë en perspective du Château de Lavardin, au pays du Mayne.

Face du costé du Jardin de la
Maison de Monsieur de Bois-
franc à S. Oüin , près Paris,
bâtié par le Sieur le pantre,

Huit plans du Temple de Bal-
bet ; sçavoir ,

1. Le plan Geometral.
2. L'Elevation en perspective
du costé de ce Temple.
3. L'Elevation en perspective
de la face de ce Temple.
4. Coupe & profil du dedans
de ce Temple par le costé.
5. Coupe & profil du dedans
de ce Temple.
6. Coupe du portail de ce
Temple.
7. profil & Coupe generale du
costé de ce Temple.
8. profil & Coupe generale du
milieu de ce Temple.

Neuf planches d'un Temple
de Grece ; sçavoir ,

1. Le portail de ce Temple.
 2. Le plan Geometral de ce Temple.
 3. La Veuë en perspective de ce Temple, où les Colomnes & les Voutes sont otées pour faire voir les dedans.
 4. profil & Coupe d'un des Sanctuaires qui sont au bout de ce Temple.
 5. Coupe du dedans d'un des Sanctuaires.
 6. Coupe d'une des Chapelles de la Croix de la Court.
 7. profil & Coupe d'un Angle de la Court de ce Temple.
 8. profil & Coupe du dedans d'une des Chapelles quarées de la Court.
 9. profil & Coupe d'une des Chapelles rondes de la Court.
- Mausolée de la Reyne d'Angleterre, fait par ordre du Roy

à ses Obseques Funebres en l'Abaye de saint Denys, le 20. Novembre 1669.

tombeau du Roy Charles VIII. à saint Denys.

tombeau du Roy François I. de la Reyne sa femme & de ses enfans, à saint Denys.

tombeau de monsieur le duc de Rohan, aux Celestins.

tombeau du Roy Louys XII. & de la Reyne Anne de Bretagne, à saint Denys.

tombeau de monsieur le duc de Brissac aux Celestins.

Tombeau de monsieur le duc de Longueville, aux Celestins.

tombeau du Roy de Pologne Casimir, à saint Germain des-Prez.

tombeau du Roy Henry II. & de la Reyne Catherine de Medicis femme, à saint Denys.

Juillet 1686.

C

- Tombeau de Monsieur de Souvré, Grand Prieur de France, à S. Jean de Latran à Paris.

• Dessin de la pensée du S. le Mercier, pour la principale-Entrée du Louvre.

• Dessin d'une Façade de la principale Entrée du Louvre, du dessin du S. Marot.

• Cinq Plans du Chasteau du Louvre, du dessin du sieur Cavalier Bernin; sçavoir,

1. Le Plan de ce Chasteau.
2. Sa principale Entrée.
3. Elevation de l'Entrée de ce Château du costé des Tuilleries.
4. L'Elevation du dedans de la Court.

5. La Façade du costé de l'eau.
Porte de l'Entrée du Louvre du costé de la Riviere, faite par la conduite du sieur le Vau.

Elevation d'un des Corps de

GALANT. 51

Logis du Louvre bâti sous Charles IX. & Henry le Grand, brûlé en partie l'an 1660.

Elevation de la moitié du principal Corps de Logis du Louvre du costé de la Courte bâti sous Henry II. & conduit par le Sieur Abbé de Clagny.

Elevation du Grand Vestibule du Louvre, bâti sous Louis le Juste, & conduit par le Sieur le Mercier.

Face de la galerie du Louvre du côté de la Riviere.

Face du Louvre du costé de l'eau, avant qu'elle fust doublée.

Plan des Tuilleries du costé de la Court, achevé sous Louis LE GRAND.

Elevation du Palais des Tuilleries du costé de la Court, achevé sous Louis LE GRAND par

52 **MERCURE**

ordre de Monsieur Colbert ,
Ministre & Secrétaire d'Etat,
& Surintendant des Bâtimens de
sa Majesté.

Elevation du Palais des Tuil-
leries du costé du grand Parter-
re ou jardin, achevé sous Louis
LE GRAND par ordre de Mon-
sieur Colbert.

Plan des Tuilleries commen-
cé par la Reine Catherine de
Medicis.

Elevation d'un gros Pavillon,
qui termine le palais des Tuille-
ries du costé de la rue saint
Honoré.

Elevation de la grand' Sale des
Balets & des Comedies, bâtie
sous Louis LE GRAND.

Elevation du milieu de la Face
du palais des Tuilleries, qui est
accompagnée d'un Escalier en
ovale vuide, & l'une des mer-

veilles de l'Architecture, qui a esté bñty sous la Reyne Catherine de Medicis, & par l'ordonnance du Sieur phillebert de Lorme.

Elevation de l'un des Corp de Logis des Tuilleries, bñty sous la Reine Catherine de Medicis, & ordonné par le Sieur Jean Bulant.

Elevation du grand pavillon des Tuilleries, bâti sous LOUIS LE GRAND.

Toutes ces Estampes se trouvent chez le Sieur du Bourg, Orphèvre, au pied du grand Escalier, Court Neuve du palais.

Je continueray pendant quelques mois à vous faire part de ce qui a esté gravé par les plus celebres graveurs.



AIR NOUVEAU.

I'Entens Philis qui chante ,
 Sans doute son ame est exempte
 De soins & de soucis ;
 Si Philis est contente ,
 Rien ne manque au bonheur de
 l'amoureux Tircis.

Les Revoltez des Vallées de
 Lucerne sont entièrement dé-
 faites , & il n'y a plus rien à
 craindre de ce côté là. Il est sur-
 prenant que l'on ait pû en venir
 à bout , sans qu'ils se soient dé-
 fendus , eux que la situation des
 lieux rendoit imprenables , &
 qui étant au nombre de dix ou
 douze mille , pouvoient avec
 moins de cent hommes , acca-
 bler à coups de pierres tous ceux
 qui ont entrepris de les forcer

dans des Rochers presque inaccessible , où ils s'estoient régulièrement fortifiez. On me manda que pour les aller surprendre dans leurs forts , qui estoient plusieurs terrasses dans ces horribles Rochers , on fit marcher pendant vingt-quatre heures le Regiment des Gardes par des lieux écartez , jusqu'au pied d'une montagne , la plus élevée des pyrenées & des Alpes , & droite comme une muraille. Elle estoit entierement couverte d'une neige glacée , dans laquelle il faut faire des especes de degrez afin d'y monter l'une après l'autre , & sans un vent violent qui soutenoit les Soldats , & qu'il sembloit que Dieu envoyast pour les aider en les soulevant , ils n'auroient pû gagner le sommet , quoy que chacun d'eux eust un

baston bien ferré pour s'accrocher dans la neige. Ils monterent pendant la nuit, & se trouverent au haut quand le jour parut, au milieu des broüillards qui s'y forment continuellement. Les derniers Soldats qui arriverent, enfonçoient déjà dans la neige jusqu'à la moitié du corps, à cause que les pas de tant de gens commençoient à l'échauffer. Quelques-uns de ces Rebelles qui s'estoient crus en secreté dans leurs Forts, appercevant des Soldats où depuis plus de trente ans on n'avoit voulu aller ny homme ny chèvre, prirent l'épouvante, & fuirent. On soupçonna que c'estoit pour attirer dans quelque embuscade; mais il falloit passer outre, & descendre de Rocher en Rocher. Ce fut dans ce dangereux

passage que l'on détacha ces masses de roë dont je vous ay déjà parlé. Comme elles rouloient d'une prodigieuse hauteur, elles entraînoient des pierres encore plus affreuses, & en très grand nombre. Cependant les Revoltez voyant la resolution des Soldats, ne songerent qu'à se sauver, & la plupart allerent se rendre à discretion. Il paroist bien que Dieu condamnoit leur opiniâtreté à rejeter les lumieres de la Foy, puisqu'il leur fit prendre une consternation bien opposée à ce qu'ils s'estoient resolu de faire contre les troupes qui les viendroient attaquer, suivant les Reglemens que l'on a trouvez entre les mains de plusieurs, & dont on m'a envoyé cette Copie.



REGLEMENS A OBSERVER
 dans les Corps de Gardes ,
 & generalement dans tous
 les Exercices & Fonctions de
 Guerre, faite contre ceux
 des Valées de Piedmont au
 sujet de leur Religion.

1. **C**haque Quartier ou Cōpa-
 gnie choisira des personnes
 d'intelligence, de courage, de beni-
 gnité & de prudence, pour la con-
 duite & conservation des Soldats.

1. Lors que les Compagnies se-
 ront formées, on taschera d'obser-
 ver un bon ordre entre les Officiers
 & les Soldats; en sorte que les
 Officiers ayent de l'équité pour leurs
 Soldats, & que reciproquement les
 Soldats soient obeissans à leurs Offi-

ciers , sous peine d'estre chastiez par le Conseil de Guerre , selon la faute qu'ils auront commise.

3. Puisque nos pechez sont la cause de la guerre qu'on nous fait pour nostre Religion , il faut que chacun s'amende , & que les Officiers ayent soin de faire lire de bons Livres dans leurs Corps de Garde à ceux qui demeureront en repos , & de faire faire soir & matin la Priere qui se trouve écrite à la fin de ces Articles.

4. Il est deffendu sous peine rigoureuse , de s'injurier les uns les autres , de blasphemer le Saint Nom de Dieu , & d'insulter l'Ennemy par des paroles outrageuses , & cries inutiles.

5. La débauche , le larcin , & autres semblables actions contraires à la Loy de Dieu & à la securité civile , sont absolument dé-

fendus sous peine rigoureuse , qui sera ordonnée par le Conseil de Guerre.

6. *Sur toutes choses il faut qu'entre les Officiers , on conserve le secret dans toutes les résolutions & délibérations.*

7. *Il est aussi de la prudence des Officiers de Guerre de tenir un bon ordre, & de se faire obeir, sans user pourtant d'une trop grande rigueur envers les Soldats. On previeindra les Traistres & les trahisons par un établissement de Corps de Gardes , qui prendront soin de ne laisser passer aucune personne plus bas des Corps de Garde & au de là vers l'Ennemy sans leur permission.*

8. *Tous les Officiers considereront la force ou la foiblesse des Postes , pour faire suivant cela la distribution convenable des Soldats.*

9. On aura soin de prendre garde à ceux qui seront cachez dans le Combat, ou qui ne voudront pas obeir à leurs Officiers, ou faire leur Garde comme les autres, afin qu'ils soient chastiez selon leur desobeissance, & on les privera de toutes les charitez qui nous pourroient estre faites par nos Freres les Suisses & autres, & ils payeront une livre à la Compagnie.

10. Sera desfendu à tous Officiers & Soldats; tant en general qu'en particulier, d'entreprendre aucune chose considerable, soit d'aller piller Maisons, ou biens, & autres choses semblables sans avoir l'avis, & le conseil des autres Officiers, ou au moins des trois ou quatre plus proches Voisins, sur peine pour les Officiers d'estre privez de leur Charge, & de payer un denuy escu, & pour les Soldats d'estre jugez par

62 MERCURE

le Conseil de Guerre , & de payer une livre chacun.

11. *Tous ceux qui peuvent porter les Armes & qui ne se veulent pas enrôler sous aucun Capitaine , seront obligez de s'unir ensemble & de s'establiir un Chef, afin qu'ils fassent leurs Gardes & leurs devoirs comme les autres, sous peine d'estre condamnez au payement d'un escu blanc, aux Compagnies de la Communauté.*

12. *Il est deffendu à tous ceux qui iront au Combat d'aller dépouiller aucun mort de l'Ennemy avant que d'en estre de retour, sous peine d'estre privez de la dépouille, & condamnez au payement d'un demy escu blanc à la Compagnie.*

13. *Personne ne tirera aucun coup de Fusil sans nécessité, pour ne pas jetter mal à propos la munition de Guerre, sous peine de payer une livre à la Compagnie.*

14. D'abord qu'il y aura quelque dispute entre les Soldats, on les mènera à leurs Officiers afin qu'ils n'en viennent pas aux mains,

15. Chaque Officier sera obligé de répondre devant le Conseil de Guerre des mauvaises actions de ses Soldats.

16. Aucun Soldat ne quittera le poste qui luy sera assigné, ou son Corps de Garde, sans la permission des Officiers sous peine d'estre puny ainsi que son Capitaine trouvera bon d'ordonner.

17. On establira des Signaux pour s'avertir les uns les autres, ou d'un lieu à autre, des attaques que nous ferons.

18. Chaque Corps de Garde aura une demye douzaine de Faux, & chaque Soldat une fronde, & il y aura trois ou quatre baguettes de fer dans chaque Compagnie.

19. On établira deux Majors en chaque lieu, & chaque Major se pourra choisir un Ayde - Major s'il veut.

20. Les Femmes & Filles se porteront sur les postes, pour emporter les morts & bleffez, & rouleront des pierres aux lieux qui leur seront assignez.

21. Il est ordonné à tous ceux qui porteront les Armes de se trouver tous les matins une heure avant le jour chacun au poste qui luy sera assigné par son Officier, sous peine de payer deux livres à la Compagnie, & s'ils ne les veulent pas donner volontairement, il sera permis aux Soldats de sa Compagnie d'en prendre quatre, & fera ainsi qu'en l'Article neuf.

PRIERE POUR FAIRE à Dieu dans les Corps de Garde soir & matin , & aussi avant que d'aller au Combat.

Nostre Ayde soit au Nom de Dieu
qui a fait le Ciel & la Terre. Ainsi
soit-il.

Seigneur , nostre grand Dieu &
Pere de misericorde , nous nous
humilions devant ta face pour te
demander pardon de tous nos pe-
chez au Nom de ton Fils Iesus-
Christ , nostre Seigneur , afin que
par son merite ton ire soit apaisée
envers nous, qui t'avons tant offen-
sé par nostre vie perverse & cor-
rompue. Nous te rendons aussi nos-
tres humbles actions de grace , de
ce qu'il t'a plu nous conserver jus-
qu'à present contre tant de sortes
de dangers & de mal-heurs. Nous

*te supplions tres-humblement de
 nous continuer ta sainte protection
 & bonne sauvegarde contre tous
 nos Ennemis , puisqu'ils attaquent
 la verité , & pour la soutenir &
 deffendre , nous te prions de be-
 nir nos Armes , comme estant
 toy-mesme nostre force & nostre
 adresse dans tous nos combats, afin
 que nous en sortions victorieux &
 triomphans ; & s'il arrivoit à au-
 cun d'entre nous de mourir dans
 le combat , reçois - le , Seigneur,
 dans ta grace , & luy pardonne tous
 ses pechez , & fais que son ame
 soit receuë dans ton Paradis eter-
 nel. Seigneur , exauce , Seigneur
 pardonne pour l'amour de ton Fils
 bien aimé Jesus-Christ nostre Sei-
 gneur , au Nom duquel nous te
 prions en disant, Nostre Pere qui
 est aux Cieux , &c.*

Seigneur , augmente nous la

Foy, & nous fais à tous la grace
de t'en faire une franche confession
de cœur & de bouche jusqu'à la
fin de nostre vie, disant, Je croy
en Dieu le Pere Tout puissant
&c.

*La Sainte paix & benediction
de nostre bon Dieu, & pour l'amour
de Nostre Seigneur, la conduite,
consolation, & assistance de Jesus-
Christ nous soit donnée & multipliée
maintenant & à tout jamais. Ainsi
soit-il.*

Je finis cet Article par des
Vers faits en Savoye, à l'occa-
sion de l'éclatante Victoire, rem-
portée sur les Rebelles par leur
jeune Souverain, qui a voulu se
trouver au Camp, afin d'ani-
mer luy-mesme ses Troupes.



A MADAME
LA DUCHESSE ROYALE.
SONNET.

ENfin mon Prince a purgé ces
Climats
Du noir venin de l'infame Heresie,
La noble ardeur dans son ame est
saisie
N'a pû souffrir ce monstre en ses
Etats.



Il a puny tous ces Peuples ingrats
Qui font un Dieu selon leur fan-
taisie.
Ces vieux mutins de qui la frenesie
Ne reconnoît ny Loix ny Potentats.



Vous le voyez après cette Victoire

*Ce jeune Alcide environné de gloire,
Vous possédez ce digne & cher E-
poux ,*



*Belle Princesse, en vertus accôplie,
Si vous voulez tout ce Héros pour
vous ,*

*Donnez-nous en de grace une Co-
pie.*

Monsieur le Marquis de Montal , Mestre de Camp de Cavalerie , mourut icy le 28. du dernier mois. Il n'avoit que trente-huit ans , & il en avoit employé vingt à servir Sa Majesté en plusieurs occasions. Il estoit Fils de Monsieur le Comte de Montal , Lieutenant General des Armées du Roy , l'un des plus braves hommes du monde , & qui sçait le mieux le Mestier de la Guerre. Aussi l'a-t'il appris

sous les plus grands maistres.

Cette mort fut suivie deux jours après de celle de messire Louïs Quatre-homme , Conseiller du Roy en ses Conseils, & Doyen de la Cour des Aydes de Paris.

La petite Verole qui fait tous les ans d'assez grands ravages , vient d'emporter Madame la Comtesse de la Marck , grosse de trois mois, & âgée seulement de vingt sept ans. Son nom estoit Elisabeth Desrody de Saint Die-ry. Elle avoit épouse Henry-Louïs de la Marck Eschallard, Prince de Jamets & de Florange, Comte de la Marck & de Braine, Baron de Pontarcy. On l'appelloit Chevalier de la Boulaye avant la mort d'Henry - Robert Eschallard son Frere , Colonel du Regiment de Picardie, Gou-

verneur de Voerden , mort en la derniere Guerre de Hollande. Maximilien Echallard leur Pere avoit épousé Louïse de la Marck, Fille puînée , & devenuë héritiere d'Henry Robert de la Marck , Comte de Braine , dit le Duc de Bouillon la Marck, Colonel des Cent Suisses du Corps du Roy. Les Aînez de la Maison de la Boulaye ont esté substituez au nom & aux Armes de celle de la Marck par leur Ayeul maternel.

On vient encore de m'apprendre la mort de Monsieur de S. Germain de la Brétèche , arrivée aussi depuis peu de jours. Il estoit Commandeur de l'Ordre de S. Lazare , & Gouverneur de Dinan. Les bleffeures qu'il avoit receuës en plusieurs occasions , marquoient ses Services,

ainsi que les recompenses dont il avoit esté honoré. Ces recompenses ne surprenoient point, puisque le Roy reconnoist toutes les actions distinguées que l'on fait en le servant.

Il y en a qui sortent trop tost du Monde , & d'autres s'y font attendre long-temps. Te est le Fils qui est né le second jour de ce mois à Madame la Presidente de Maniban, après dix huit ans de Mariage. Elle est fille de M. Ficubet, premier President au Parlement de Toulouse. Monsieur le marquis de maniban son mary, President au mortier dans le mesme Parlement, fit éclater la joye qu'il avoit de cette naissance, par des feux, des concerts de Trompetes, des profusions de vin, & des Illuminations qui furent suivies dans toute son

son quartier. madame de Maniban est une personne des plus accomplies de cette Province. Il y a trois ou quatre ans qu'elle parut à la Cour, & l'estime que les Gens du meilleur goût marquerent pour elle, fit voir que le vray mérite n'y demeure pas long-temps inconnu.

Vous aurez sans doute entendu parler d'un Combat arrivé entre deux Vaisseaux François & deux Galions Espagnols. Il a fait assez de bruit pour vous en faire souhaiter le détail. Vous le trouverez dans la Relation que je vous envoie. Je n'ay rien changé aux termes, de crainte de dire une chose pour une autre. Vous avez des Amis dans vostre Province qui ont long-temps commandé sur mer. Ils auront le soin de vous expliquer

Juillet 1686.

D

ce que vous n'entendrez pas. Je
 dois vous dire auparavant, que
 ce Combat s'est donné de bon-
 ne foy, & qu'aucun des deux
 Parris ne sçavoit la conclusion
 du Traité que l'on venoit d'ar-
 rester. Vous n'en douterez en
 aucune sorte, lors que vous ver-
 rez dans un endroit de cette
 Relation, que les Espagnols se
 vantent qu'ils vont chercher les
 François. Il est aisé de juger par
 là que les François ne sçavoient
 pas ce que les Espagnols igno-
 roient.





RELATION DE LA PRISE
de deux Galions d'Espagne
par les Vaisseaux du Roy,
commandez par Monsieur
Forant Chef d'Escadre, des
Armées Navales de Sa Ma-
jesté.

A la Rade de Chef de Baye, le 2. Juillet 1685.

Vous devez avoir appris, Mon-
sieur, dès le commencement
du mois d'Avril dernier, les grands
armemens que le Roy avoit ordon-
né qu'on preparast dans tous les
Ports du Royaume où sont ses Vais-
seaux de Guerre. L'on n'a presque
point douté que ce ne fust pour met-
tre entierement les Espagnols à la
raison sur quantité de sujets de
plaintes que nous avons contre eux
pour ce qui regarde nostre commerce
de Cadix.

D 2

Comme je ſçay que les Lettres courent quelquefois de mēchantes deſtinées , je ſuis bien aïſe ; avant que de commencer ma Relation , de vous rendre compte en racourcy de tout ce que je vous ay eſcrit juſqu'à preſent , afin que vous connoiſſiez que je ſuis fort ponctuel à vous mander ce qui ſe paſſe dans les Campagnes que ie fais.

Ie vous manday de Breſt que Monſieur le Mareſchal d'Eſtrées en partoît avec le premier armement qui en eſt ſorty , après que quelques Navires qu'on avoit arméz au Havre & à Donkerque , l'eurent joint. Ie vous manday auſſi que Monſieur le Duc de Mortemart ſortoît avec celui de Toulon , & Monſieur de Villette avec celui de Rochefort.

Vous appriſtes enſuite que dans tous ces meſmes Ports on y prepa-

roit un second armement , qui n'étoit pas moins considerable que le premier ; que Monsieur le Marquis de Preüilly faisoit diligenter celui de Brest, Monsieur Forant celui de Rochefort , & Monsieur de Beau lieu celui de Toulon ; que nostre Escadre de Rochefort devoit aller joindre Monsieur le Marquis de Preüilly , & que nous en partimes avec luy le 30. de May , apres que les Vaisseaux armez au Havre & à Dunkerque l'eurent ioint.

Monsieur Forant ayant des ordres de la Cour de commander une Escadre separée , ne navigea que cinq jours avec luy , & le quitta le troisieme de Juin avec quatre Vaisseaux , pour aller croiser entre le Cap de Finisterre & d'Artigal. Il commandoit l'Illustre , qui est de 70. Pieces de Canon ; Monsieur de Montortier le Sans-Pareil de

56. Canon; Monsieur d'Amblimont le modéré de 54. Canon, & Monsieur de Sallampart le Hazardeux, de 36. Canon Comme les Espagnols se doutoient bien que c'estoit sur eux que devoient fondre tous nos armemens, ils prenoient toutes les precautions possibles, afin d'en faire un considerable pour aller à la rencontre de leurs Galions qui viennent des Indes.

La Cour ayant de bons avis qu'il en devoit sortir deux de S. André chargez de monde pour Cadix, aussi bien que d'autres bastimens qui pourroient sortir tant de S. Sebastien, du Passage que de la Couronne, ordonna à Monsieur Forant dont elle connoit l'experience, de se rendre incessamment sur cette Croisiere pour y enlever tous les Bâtimens des Espagnols.

C'est ce qu'il a executé avec une

vigilance si extraordinaire , que quatre jours après y estre arrivé , il envoya enlever une Flute Hollandoise dans le Port de Mongy, qu'on avoit chargée à la Couronne , de Cables , menus cordages , & toiles de Voiles , & autres munitions de guerre pour Cadix. Cette Flute étoit dans ce Port depuis six semaines. & attendoit là les deux Galions, afin de se rendre à Cadix avec eux. La petite Relation que ie vous en ay envoyée , vous a instruit de cette premiere prise qu'on envoya en France dès le 11. de Juin.

Après avoir donné chasse plusieurs fois à quantité de Bâtimens qui ne se trouvoient point Espagnols ; enfin le Jeudi 27. de Juin à quatre heures du matin , estant à quatre lieues de Mongy ; nous découvrismes trois Bâtimens auxquels nous donnâmes chasse. Le pre-

mier se trouva une Flute de Donkerqua, & le Capitaine estant venu à bord, nous dit que les deux autres Navires étoient deux Gallions chargez de monde, qui l'avoient gardé trois iours, en luy disant qu'ils sçavoient bien que nous viendrions pour eux & qu'ils nous alloient chercher.

Je vous laisse à penser quelle joye nous causa une si agreable nouvelle. Monsieur Forant nous ordonna aussi tost de preparer nos Batteries, & fit les signaux de Messieurs d'Amblimont, & Sallampart, afin qu'ils fissent force de Voiles, leurs Navires allant mieux que L'Illustre & le Sans-pareil.

Le Modéré & le Hazardeux estant à une demie lieue des Ennemis, les Gallions carguerent leurs basses Voiles & mirent en Panne, qui est la Manœuvre ordinaire

pour marquer qu'on veut se battre, puis qu'on attend les Ennemis. Cette resolution fut tres-mal soutenue. A peine eurent ils veu approcher nos Vaisseaux, qu'ils mirent toutes leurs Voiles dehors pour fuir.

Nos deux Navires leur donnerent chasse en leur gagnant le vent, qui est un avantage qu'ils ont toujours conservé; mais comme les deux Galions alloient parfaitement bien, & qu'ils estoient de l'avant de nos Navires, le Modéré & le Hazardeux ne purent les joindre de tout le iour, & tout ce qu'ils purent faire, ce fut de les bien garder toute la nuit, comme ils nous en firent les signaux.

Le Vendredy 28. à la pointe du jour, nous descouvrimes que nos Vaisseaux avoient beaucoup gagné au vent des Galions, &

que selon toutes les apparences ils les combattoient dans le iour, ce qu'ils firent après que Monsieur Forant eut fait le signal d'attaque qu'il leur avoit donné, qui estoit un Pavillon rouge au haut du Perroquet du Mats d'avant. Monsieur d'Amblimont l'ayant apperceu, commença à arriver sur les trois heures après midy, & Monsieur de Sallampart quelque temps après, n'ayant pu le faire plutost à cause qu'il estoit de l'arrière, son Vaisseau n'allant pas si bien que l'autre. Sur les quatre heures & demie, le Modéré estant à la portée du Canon, commença par envoyer toute sa bordée sur le plus gros qui avoit la Flamme, & continuant à se battre, il essuya pendant quelque temps le feu des deux Galions. Le Hazardeux s'estant aprouché, presta le costé au plus petit, qui est

pourtant de 60. Canons. Le Combat dura jusqu'à la nuit. Monsieur d'Amblimont tira quatorze cens coups de Canon en trois heures & demie, & Monsieur de Sallampart neuf cens. Ainsi l'on peut dire à leur loüange qu'il est impossible de se mieux battre, & que si les Gargousses ne leur eussent point manqué, ils se seroient battus la nuit. On peut dire aussi à l'avantage des Galions, que pour des Espagnols ils firent un assez beau feu, mais non pas en comparaison de nos Vaisseaux, comme il est aisé d'en juger par les effets, quoy qu'ils fussent pourtant beaucoup plus forts de leur costé, en équipages & en Artillerie; mais par malheur, pour l'expérience, ils l'eurent jadis & n'ont pas jugé à propos de se la conserver.

Il ne faut pas oublier qu'ils se battoient avec toutes Voiles dehors.

voyant bien que nos deux autres Vaisseaux approchant à vue d'œil, comme ils faisoient, ils auroient encore eu à qui parler sans la nuit qui heureusement pour eux vint à leur secours.

Un Vaisseau Anglois fut témoin de tout ce Combat, & fut la cause innocente de la perte de deux Chaloupes Espagnoles chargées de monde sans aucuns vivres. Ordinairement sur les Galions il y a beaucoup de gens ramassez qui ne sont point accoutumez au feu. Ainsi une partie crut mettre sa vie en sûreté en abandonnant leur Navire pour gagner l'Anglois, & comme les Marchands craignent tout, & sur sur tout en de pareilles rencontres; celui cy voyant des Chaloupes venir sur luy pleines de monde, se persuada sans doute qu'elles estoient armées pour l'enlever, & bien loin

de les attendre , il continua sa route avec toutes Voiles dehors. Le Capitaine du Commandant , fort brave-homme , se noya pendant ce Combat , s'estant jetté dans sa grande Chaloupe , pour faire rembarquer ceux qui vouloient se sauver , & qui s'y estoient iettez en si grand nombre qu'ils la firent virer. Tous se noyèrent. Il en arriva autant à la petite Chaloupe.

Après ce Combat nos Navires tinrent le vent pour conserver leur avantage ordinaire , & pour r'accommoder leurs Mats , Vergues , Voiles ; Manœuvres , & Coups à l'eau. Iugez par consequent en quel estat devoient estre les Galions. Ils les garderent iusqu'à minuit , & comme la Lune se coucha , & qu'il y avoit fort peu de vueë , ils prirent ce temps là pour tascher de se sauver en faisant fausseroute ; de sorte

que les ayant perdus , & esteint tous nos feux de signaux , nous courusmes un moment à une route opposée à la leur; mais comme il est difficile de tromper les gens d'une expérience aussi consommée que celle de Monsieur Forant, il se douta bien que du Nord qu'ils faisoient auparavant , ils ne manqueroient jamais d'arriver au Sud Sudest & Sudest pour gagner leurs costes. Il ordonna que l'on y portast , s'assurant que nous ne les perdriens point.

Le Samedi sur les quatre heures du matin nous les descourismes sous le vent qui couroient effectivement à l'Est Sudest , avec toutes Voiles dehors , pourtant si criblées de coups de Canon , que nous nous appercûmes que c'estoit la raison pourquoy nous les approchions à vue d'œil. Un moment après, nous

vismes aussi sous le vent une flotte de cinquante quatre Navires que nous jugeâmes bien ne pouvoir estre que des Hollandois, qui sont en guerre avec les Algeriens.

Les Galions l'ayant découverte avant-nous, arriverent sur nous, croyant trouver une protection entiere sous ce Pavillon. Ils en donnerent des marques en le saluant de 21. coups de Canon, au lieu d'en recevoir le salut, & après que les Hollandois leur eurent rendu coup pour coup, ils remercièrent, ce que ne font point des Vaisseaux de Guerre, cette pratique n'estant que pour marquer la soumission des Vaisseaux Marchands à l'égard de ceux qui sont armez en Guerre. A la verité ce ne fut que du mouvement des Equipages, l'Amiral ayant voulu l'empescher, mais ils le firent malgré luy, l'ayant mesme menacé

de le tuer. Jugez du desespoir d'un brave homme ayant ses gens contre luy. Dans la rage où il estoit il prit son épée, & l'ayant jettée à la Mer, il maudit le jour qui la luy avoit mise à la main. On avoit mesme pointé deux pieces de Canon de l'Avant sur luy.

Monsieur Forane arriva sur toute la flote avec toute Voiles dehors, & il l'approcha bien-tost, parce que tous les Navires avoient leurs basses Voiles carguées, & avoient mis en panne pour nous attendre, & comme nous fusmes à deux portées de Canon, nous cagnasmes nos basses Voiles, & courusmes seulement avec nos deux Huniers, tout preparez pour l'abordage.

Les Hollandois nous salüerent, l'Amiral de neuf coups de Canon; le Vice-Amiral de sept, & le Contre-Amirar de cinq. Nous rendismes

sept, cinq, & trois à Boulets, estant
 preparez pour le combat. Le Comte
 de Stirum. Vice-Amiral de Hollan-
 de ; envoya aussi tost à bord son
 Capitaine, & il ne fut pas plûtoſt
 monté, que Monsieur Forant luy
 demanda s'ils donnoient protection
 à ces Navires ; à quoy il répondit
 que non, qu'au contraire il luy
 venoit faire des offres de services
 de la part de leur Amiral. Monsieur
 Forant le chargea de luy faire ses
 honnestetez, & de luy dire qu'il le
 prioit de sortir d'auprès des Galions
 qui s'estoient mis sous le vent de
 luy. Vergue à Vergue, parce que s'il
 ne le faisoit pas, il seroit contraint
 de l'aborder.

La Chaloupe Hollandoise ne fut
 pas plûtoſt près de son bord, qu'elle
 cria de faire servir. Aussi tost on
 éventa les Voiles, & en allant de
 l'Avant, les Hollandois s'ostèrent

de nostre chemin, & nous abandonnerent les Galions, connoissant bien que c'estoit le meilleur party qu'ils eussent à prendre. Alors Monsieur Forant envoya dire à Monsieur de Montortier qu'il abordast le Vice-Amiral avec Monsieur de Sallampart, & qu'il alloit aborder l'Amiral avec Monsieur d'Amblimont. Il défendit que l'on tirast un seul coup, & après avoir fait prolonger sa Civadiere, & mettre son Grapin d'abordage, il fit ranger tout le monde sur le Pont, chacun l'épée à la main, & nous ordonna de crier trois fois, Vive le Roy. En un moment nous nous trouvâmes à la portée de Pistolet des Galions. L'Amiral amena son Pavillon & son Hunier d'avant. Tout l'Equipage crioit misericorde, & l'Aumônier en Surplis & en Etole, & un Cordelier le Livre des Evan-

gile à la main , se mirent sur le bord , demandant quartier au Nom de Dieu. Monsieur Forant fit border son Artimon avec diligence, & pensa encore les aborder malgré cette précaution. Messieurs Montortier ; d'Amblimont & Salampart firent la mesme chose.

Les Espagnols firent fort habilement pour sauver leurs vies , de ne pas tirer un coup ; car s'il en fust venu un seul de leur bord, Monsieur Forant nous ayant dit de mettre tous l'épée à la main , il est certain que peu d'entre eux auroient échappé. Nostre Navire estoit parfaitement bien armé, & de la resolution dont tout l'Equipage estoit , nous aurions mesme enlevé le Grand Amiral d'Espagne.

Comme rien n'échape aux Généraux de l'expérience du nostre , un moment devant que les Espagnols

amenassent, Monsieur Forant s'aperceut que deux de leurs Chaloupes chargées de monde se sauvoient chez les Hollandois. Il ordonna à M. de Sallampart de les faire revenir, & il ne peut y avoir que des François qui osent aller au milieu de six Navires de Guerre & de toute une Flotte, comme il fit, pour en retirer haut à la main tous les gens qu'il demanda. Les Hollandois furent en panne pendant toute l'action, qui se passa à cinquante lieues du Cap de Finisterre, & presque Nord & Sud de ce Cap.

Il est ben de vous dire que ce n'est pas d'aujourd'huy qu'ils connoissent ce que sçait faire Monsieur Forant. Il y a trois ans qu'il alla à Alicante leur enlever au milieu d'une Flote de soixante Navires dont il y en avoit huit de Guerre, un Vaisseau appelé la Re-

gle, qui avoit chargé à Amsterdam des munitions de Guerre pour les Algeriens. Le Comte de Stirum y estoit avec plusieurs autres Capitaines qui sont encore dans cette dernière Flotte, composée, outre les six Navires de Guerre, de quarante-huit Vaisseaux Marchands pour toutes sortes de Pays, qui ayant esté témoin de cette action, la vont publier aux quatre parties du Monde.

On sçait aussi que les Hollandois ne connoissent pas moins le nom de Monsieur Forant que ses actions, ayant veu feu Monsieur Forant son Pere leur Vice-Amiral, & en suite Amiral des Venitiens, & luy dès l'âge de seize ans Capitaine parmy eux.

Une particularité que je ne veux pas oublier, c'est que les Gallions estoient destinez ce jour-là à

estre abordez ; car dans le temps que Monsieur Iulien , Lieutenant de nostre Bord , alla chercher l'Amiral , aussi tost qu'il fut dans le Navire , tout l'Equipage estoit si occupé à luy demander bon quartier , qu'ils ne songerent plus à leurs Voiles , de sorte qu'ils s'aborderent l'un l'autre , sans pourtant beaucoup s'incommoder , à cause que le temps estoit fort beau. On peut dire qu'il a esté à souhait pendant les trois jours de chasse , la Mer ayant esté unie comme une glace , quoy qu'il fist toûiours du vent.

Il n'y a eu de bleffez dans le Moderé , que Monsieur Barthe , Lieutenant , & Monsieur de Minne Enseigne , l'un à la jambe , & l'autre au bras droit , avec deux Soldats & un Mamelot. Le premier Pilote , le Maistre Calfas , & le Capitaine d'Armes y ont esté

tuez. Monsieur Chemineau, nouveau Garde, a esté blessé dans le Hazardeux, avec un Soldat & un Matelot.

Les Galions étoient partis de S. André le 7. Juin, & avoient toujours tenu la Mer, à cause des vents d'Oüest. Le plus gros s'appelle le S. Charles; il est de soixante & quatre Canons, & a pour Capitaine Dom Ioseph Garao. Le Capitaine de l'autre qui est de soixante Canons, & qui s'appelle le S. Jean Baptiste est Don Domingo de la Passaran. Dom Pedro d'Arambure est le nom de l'Amiral de Biscaye.

Il y avoit sur ces Galions, six Capitaines de Vaisseaux, un Colonel & plusieurs Capitaines d'Infanterie, deux Majors, quelques Lieutenants de Vaisseaux, dix Enseignes : cinq Gentilhomme Vo-

lontaires, plusieurs Officiers reformez ; plus de cent Officiers de Marine pour toute l'Armée, & quinze cens hommes, dont il y en a eu trois cens quarante tuez dans le Combat ou noyez, & cent quatre-vingt bleffez.

Monsieur Forant avoit donné le commandement de l'Amiral de ces Galions à Monsieur le Chevalier de Perinet ; mais comme il n'a mieux aimé apporter au Roy la nouvelle de leur prise, on l'a donné à Monsieur Julien Lieutenant de nostre Vaisseau. Cette nouvelle doit estre agreable à Sa Majesté, puisqu'il y a plus de cinquante ans qu'aucun Galion n'avoit esté ramené en France. Il n'est pas ordinaire d'enlever des Vaisseaux de cette force. C'est M. de Roussel, Capitaine de Vaisseau, qui commande l'autre. L'ay traité les termes de
 Marine

Marine autant que j'ay pû. Il y a pourtant de certains endroits où j'ay esté obligé de m'en servir, les ayant trouvez essentiels.

La Relation ne porte pas que ces Galions ayent esté amenez à la Rochelle, parce qu'ils pourroient n'estre pas encore partis, lors qu'on l'a écrite. Ils y ont esté conduis, & le Roy n'en eut pas si tost receu la nouvelle, qu'il envoya ordre de les relacher, & de bien faire traiter & pauser plus de cent cinquante Officiers ou Soldats Espagnols, que l'on a blesez dans le combat. Ainsi dans quelque action que ce puisse estre, la bonté de ce Monarque triomphe toujours.

Monsieur l'Evêque d'Orange qui est regardé de tout le monde comme un tres-digne Prelat, a

Juillet 1686.

E

fait paroître un zele extraordinaire dans tous les soins qu'il a pris pour purger la Ville de l'heresie de Calvin. Il a fait abatre deux Temples tres-considerables, & toutes les Conferences ont eu le succez que l'on en pouvoit attendre. Sa douceur a si bien gagné le peuple, que les plus obstinez se sont convertis. Ainsi il ne reste plus que quelques Femmes, qui sans vouloir écouter, se font une gloire de soutenir leurs erreurs. Elles se rendront comme les autres. Les exhortations de ce Prelat sont vives & fortes, & plus de six cens nouveaux Convertis touchés de ce qu'il leur dit dans la premiere, firent leur Communiõ peu de jours après. Il a fait venir de Carpentras un Docteur de l'ordre des Capucins pour le sou-

.0004 v.10.1

l'ager dans les Instructions qu'il faut donner à ces nouveaux Catholiques , pour les rendre dignes des Sacremens. La Ville d'Orange souffrit beaucoup dans le dernier siècle par la violence des Calvinistes, qui chasserent l'Evesque & les Chanoines, ruinerent les Eglises & les Monasteres , se crurent tout permis dans un temps de licence & de fureur , estant soustenus par l'autorité du Prince qui étoit de leur party. Depuis ce temps là on a rétably l'Evesque & réparé les Eglises , & la Religion Orthodoxe a eu dans Orange un libre exercice par les soins du Roy , qui nomme à l'Evêché comme premier Souverain , en qualité de Comte de Provence, parce que le Prince est Protestant. Cet Evesché est suffragant d'Arles.

Monsieur Macé, Chescier, & Curé de Sainte Oportune, ayant travaillé pendant quatorze mois à la Conservation du Sieur Moyse d'Avila, Juif Portugais, & Fils d'un Rabin, ce qui devoit l'engager à être plus ferme dans sa croyance par les Instructions qu'il avoit receuës, à si bien s'en le persuader des veritez de la Religion Catholique, qu'il luy a fait faire abjuration du Judaïsme. Il fut baptisé ces jours passez dans cette Eglise. Monsieur le Duc de Saint Aignan & Madame la marquise de Bethune, Sœur de la Reine de Pologne, le tinrent sur les Fonds. Monsieur le Chescier les vient recevoir à la Porte, leur presenta l'eau Benie, & leur fit compliment sur l'action qu'ils alloient faire. La foule de ceux

qui voulurent voir la Cere-
monie fut si grande , qu'il falut
fermer l'Eglise, sans quoy il eust
esté impossible , de la faire. Le
zele du Parrain , de la Marraine,
& du nouveau Converty édifia
fort toute la combreuse Assem-
blée qui en fut temoin. Les pre-
mieres ceremonies qui com-
mencerent après la Messe que
celebra Monsieur le Chefcier,
se firent à l'entrée de la grande
Porte de l'Eglise, où le Sieur d'A-
vila fut nommé. On alla ensuite
aux Fonds , & l'on y acheva le
Baptême. On vint de là à l'Au-
tel. Le Parrain la Marraine, &
Madame la Duchesse de S. Ai-
gnan prirent place dans des
Fauteuils. Monsieur Macé se
mit dans un autre sur le Mar-
che-pied de l'Autel , & le nou-
veau Baptisé à genoux sur les

degrez , tenant un Cierge à la main. Le Discours que fit Monsieur Macé fut tres-beau & tres-touchant. Il le commença par quelques loüanges données au Parrain & à la Marraine , & fit voir ensuite toutes les raisons dont il s'estoit servy pour cette Conversion. Comme elles étoient tres-convaincantes , il exhorta fort le Sieur d'Avila à les rappeler souvent , afin qu'il ne fust jamais ébranlé dans une creance dont il avoit esté entierement convaincu.

La place de Fille d'Honneur de Madame la Dauphine qu'occupoit Mademoiselle de Rambures , à present Madame de Polignac, a esté donnée à Mademoiselle de Montmorency. Elle sort d'une branche de cette Illustre Maison habituée en

Flandres. C'est une jeune personne qui est enjouée, & qui a la taille belle, l'air doux, point contraint, & le teint fort beau. Le Roy luy dit quand elle fut receuë, qu'elle portoit un grand nom, & qu'elle estoit obligée de le soutenir par sa vertu.

Le vous apris il y a quelques mois le Mariage de Monsieur le Marquis de Thianges avec Mademoiselle de la Roche-Giffart. Ils avoient pris depuis leur Mariage le nom de Chalancei, parce que le Comté de Chalancei en Champagne appartient à Monsieur de Thianges. Cette jeune Comtesse estant tombée malade le Samedi sixième de ce mois, mourut le lendemain après avoir receu tous les Sacremens qu'elle mesme eut soin de demander. Elle estoit grosse de sept mois.

Les transports qui luy prirent la firent accoucher avant le terme, & elle en est morte aussi-bien que son Enfant ; c'estoit un Garçon. On ne peut trouver une union plus parfaite que celle qui estoit entre ces deux nouveaux mariez. Aussi Monsieur le Comte de Chalencey a-t'il senty cette perte avec une si vive douleur ; qu'il est impossible de l'exprimer, ny de décrire tout ce qu'il a fait pour soulager cette jeune Comtesse pendant les deux jours de sa maladie. C'est à de tels Maris que sont deus des Femmes d'un aussi grand mérite.

Le 9. de ce mois un Gentilhomme Genoïs nommé Giancino Semeria, qui avoit esté déjà présenté au Roy par Monsieur de S. Olon, Gentilhomme

ordinaire de la Maison de sa
Majesté, ay-devant son Envoyé
à Genes, fit presenter ce Monar-
que d'une Perle de poids de
cent grains, dont la figure n'est
pas moins singuliere que la
beauté. La nature l'ayant formée
pour représenter dans toute la
regularité le Buste d'un homme,
depuis le dessous des épaules
jusques au jarret, on a pris soin
d'y rapporter les autres parties
en or émaillé, en sorte que cette
Perle représente un Soldat armé
de toutes pièces, ayant à ses
pieds quantité de Trophées aussi
d'or émaillé, & enrichis de Dia-
mans, ainsi que le pedestal sur
lequel elle est posée. Elle a en
face trois Diamans taillez en
fleurs de Lys portez par une
Renommée, & l'attitude de ce
Soldat semble vouloir exprimer

que ce n'est qu'à ce Symbote qu'il prétend sacrifier toutes ces dépouilles. Monseigneur de Sene-
ria à aussi témoigné en le don-
nant que ce n'estoit qu'une ex-
pression extérieure de ses inten-
tions toutes dévouées pour sa
majesté. Ces figures, ainsi que
le piédestal étoient posées dans
le milieu d'une grande Corbeille
d'argent à jour & à feuillages,
& dont le travail & le dessein
ont attiré l'admiration de tous
ceux qui l'ont veüe. Aussi ce
Gentilhomme a-t'il amené ex-
prés pour la faire faire un Ou-
vrier appelle Cassinelli, tout à fait
habile dans les ouvrages de cette
nature. Quatre petits Pistolets de
Filigrane d'argent garnis d'or,
étoient dans les quatre coins de
cette Corbeille, & destinés pour
Monseigneur le Duc de Bour-

gogne & pour Monseigneur le Duc d'Anjou. Il y avoit sur le tout un Cartouche volant , où étoient écrites en Lettres d'or ces trois vers du Guarini.

Picole offerte si ; ma pero tali

Che se con puro affetto il cor le dona ,

Anche il Ciel non le sdegnà.

& au dessous ces mots Latins , *Sic Diis Thura dantur*. Cela étoit mis à dessein d'insinuer que le zele de monsieur de Semeria estoit tout ce qui pouvoit donner quelque prix à ce présent , & qu'il ne rendoit au Roy cette foible marque de son hommage, que comme les Anciens offroient l'Encens à leurs Dieux. Sa Majesté a marqué qu'Elle en étoit tres-contente & Elle a joint a l'honneur qu'Elle luy a fait de l'accepter , toutes sortes de ré-

moignages de reconnoissance & de bon accueil.

Le 12. de ce mois le Roy alla coucher à Maintenon , afin d'estre plus pres des Travaux qu'il fait faire pour conduire la Riviere d'Eure à Versailles. Sa Majesté qui les a visitez plusieurs fois pendant le séjour qu'Elle y a fait , les trouva fort avancez , & donna de grandes loüanges à Monsieur de Louvois dont l'inconcevable activité a fait faire des choses surprenantes pour l'avancement & pour la bonté de cet Ouvrage, quo ce Ministre a esté visiter deux fois chaque mois , depuis environ deux ans qu'il est commencé. Sa Majesté admira l'ouvrage de l'Aqueduc auquel on travaille sur les Dessesins de Monsieur Mansard.

Le mesme jour Monseigneur le Dauphin, qui n'a point esté de ce Voyage, a cause qu'il n'y avoit point de Logemens à Maintenon pour une nombreuse Cour, fut traité magnifiquement par Son Altesse Royale dans sa Maison de S. Cloud. Je vous parle si souvent de cette Maison & des superbes Repas que Monsieur y donne, qu'il vous est aisé de suplèer à ce que j'aurois encore aujourd'huy à vous en dire.

Le 13. il y eut Canal le soir à Versailles (c'est le terme dont on se sert à la Cour, pour dire qu'on s'y promene sur le Canal.) Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine prirent ce plaisir, accompagnez de toutes les Personnes distinguées qui n'avoient point suivy le Roy!

dans son Voyage. Il y eut divers Bastimens remplis de Musiciens, & l'on y servit un Repas tres-manifique.

Le 14. Mademoiselle d'Orleans donna à dîner dans sa Maison de Choisy, à Monseigneur le Dauphin, à Monsieur, à Madame, à Madame la Princesse de Conty, & à plusieurs autres Personnes du premier rang. Choisy est une Maison que cette Princesse a fait bastir à deux lieues de Paris; il est assez surprenant qu'un aussi grand Bastiment, avec une fort belle Orangerie, ait esté commencé & finy, sans qu'on en ait interrompu le travail. Rien n'est plus beau que la situation de Choisy. La Riviere de Seine bat contre le parapet qui regne le long du Jardin. Ce qui en rend

GALANT.

III

la veuë admirable, c'est qu'elle n'est point bornée. Cette Maison consiste en plusieurs Appartemens par le bas, tous peints & dorez. Au dessus est une fort belle Galerie dont on a achevé toute la Sculpture. Il y a deux Pilastres avec leurs chapiteaux dans tous les entre-fenestres, & entre ces Pilastres sont des Trophées d'armes qui tombent du haut, & vont presque jusqu'à terre. La Corniche qui regne tout autour de la Galerie, est d'un fort beau travail, aussi bien que la Sculpture du fond des deux bouts, & des dessus de portes. Toute cette Sculpture est du Dessain & du travail de Monsieur le Hongre, Sculpteur; c'est assez vous dire. Comme cet Ouvrage est considérable, cette Galerie ne vient que

d'être achevée, ce qui est cause qu'elle n'est encore ny dorée ny peinte; Aux deux bouts de la même Galerie en tournant sur la Court, font plusieurs appartemens peints & dorez, Monsieur Blanchart qui a travaillé aux Appartemens de Versailles, en a peint une partie, & presque tous les ornemens de cette maison ont esté faits par Monsieur le Moine de Paris, qui a toujours esté employé pour le Roy, & qui est un des plus habiles hommes que nous ayons pour ces sortes de choses. Il ne s'est peut estre encore rien vu de plus beau en marbre, que les differens chambranles de toutes les Cheminées de ce Palais, dont pas un n'est semblable, soit pour la forme, soit pour les couleurs du marbre. La Chapelle est même

sagec dans l'une des ailles des
 Appartemens bas, & l'on entre
 dans des Tribunes par la Gale-
 rie. Cette Chapelle est toute de
 la main de monsieur de la Fosse,
 qui est un de nos plus fameux
 Peintres, & qui a fait les fonds
 de S. Eustache qui sont en en-
 trant à main gauche, & para-
 belles à ceux de monsieur mi-
 gnard que l'on voit à la droite.
 monsieur de la Fosse s'est appli-
 qué à chercher le coloris de Ru-
 bans, en quoy les habiles tien-
 nent qu'il a réussi. Il y a un dom-
 basti au bout du jardin, au bas
 duquel la Riviere passe. Ce do-
 me est percé de huit croisées
 d'où l'on voit la Seine, tant que
 la veuë peut porter, soit du côté
 de Paris, soit de celui de Cor-
 beil. monsieur Coëpel Fils, pre-
 mier Peintre de monsieur, ache-

ve de le peindre. Ce qu'il en a déjà fait donne sujet d'espérer que ce sera un tres-bel Ouvrage , puisque son Pinceau est également fort , & délicat , & qu'il a fait plusieurs Tableaux de Cabinet extrêmement estimés des Curieux. Monsieur Gabriel qui a entrepris le Pont Royal auquel on travaille , & qui est situé vis à vis l'un des Pavillons du Palais des Thuilleries, est l'Architecte de cette maison , qui pourra estre mise au nombre des plus belles , lorsqu'elle sera plus remplie d'eaux jallissantes. Il n'aura pas le plaisir de voir ce Pont achevé , on vient de m'apprendre qu'il est mort depuis deux jours. Tous les Illustres dont vous venez de lire les noms , font voir le bon goût de la Princesse qui a fait bâtir

cette maison, puis qu'elle a voulu qu'on y employast les plus fameux dans chaque Art, & qu'elle n'a rien épargné pour les faire travailler. Ainsi si la critique qui s'attache à tout, y trouve quelques défauts, ce ne sera pas à son peu de soin qu'il les faudra imputer. Elle regala toute l'auguste Assemblée dont j'ay commencé à vous parler, avec beaucoup de magnificence. Il y eut quatre Tables servies en mesme temps, & grand Concert de Violons pendant le Dîner. Outre ces Tables, le maistre d'Hostel de cette Princesse eut une grande, & il y en eut encore plusieurs autres pour tous les Gens de la suite. L'aprèsdinée il y eut Concert dans les Apartemens, & sur le soir dans plusieurs Bosquets du Jardin pendant qu'on étoit à la Promenade.

Tandis que toutes ces Fêtes se faisoient à Versailles, à S. Cloud & à Choisy, la joye & la magnificence ne regnoient pas moins à Chantilly. Je ne vous parleray point de cette Maison que M^r le Prince a renduë une des plus délicieuses du Monde, par les ouvrages qu'il a fait faire, & qui font connoistre son intelligence & son bon goust en toutes choses. Comme ils ne sont pas si nouveaux que Choisy, je suis persuadé que je ne vous apprendrois rien que vous ne sçachiez déjà; ainsi je me contenteray de vous dire de quelle maniere Madame la Duchesse de Bourbon a esté reçue dans ce beau lieu. Elle y alla le jour que le Roy partit pour Maintenon. Cette Princesse trouva au milieu de la grande Allée de la

Forest qui sert d'avenue au Chasteau , dans un lieu qui forme une Etoile de dix ou douze Allées , une Collation magnifique , & plusieurs Tentés qu'on avoit dressées exprés. Le lendemain on luy donna le divertissement de la Pêche , & des Luteurs ; le jour suivant celuy de la Chasse dans les Toiles , où elle vit beaucoup de Cerfs & de Sangliers , & enfin il y eut un jour Particulier où elle fut divertie par la Chasse du vol de l'Oyseau. Tous ces differens plaisirs furent accompagnés de Colations aussi galantes que belles , tantost sur l'eau , & tantost dans les plus agreables endroits des Forests. Outre tous ces Divertissemens elle eut chaque jour le plaisir de voir jouer quelque partie des Eaux

de Chantilly, dont la beauté est connue, mais l'accueil que luy firent les Illustres Hostes de cette délicieuse Maison, fut ce qui la charma davantage. Il n'y a rien cependant en tout cela qu'on n'ait dû attendre d'eux, la Galanterie, la Magnificence & la Valeur, estant trois choses qu'ils font éclater au plus haut point. La joye qu'on a eue du parfait rétablissement de la Santé, du Roy, confirmé par le Voyage qu'il a fait à Maintenon, a esté cause qu'on s'est diverty en tant d'endroits pendant son absence.

Je ne dois pas oublier que Monsieur le Duc de la Vieville, Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres, a donné un Repas à Monsieur, qu'on peut appeller un Repas de tres-bon goust,

La délicatesse des mets répon-
doit à la propreté & à l'abondan-
ce, & rien ne se peut adjoûter à
la maniere dont ils estoient ap-
prestez.

Le 13. le Roy revint à Ver-
sailles, après avoir fait la Revenû
de ses Troupes à maintenon.
Quelques jours auparavant
monieur le duc d'Atri avoit
presté le Serment entre les
mains de Sa majesté, pour la
Charge de Lieutenant General
en Champagne, au départe-
ment de Rheims. Elle estoit va-
cante par la démission volontaire
de monieur le duc de Roque-
laure. En vous parlant de mon-
sieur le duc d'Atri dans la se-
conde Relation du Carrousel de
l'année dernière, je vous mar-
quay qu'il estoit duc Titulaire
d'Atri au Royaume de Naples,

& Fils de François d'Anglure de
Bourlemont, Prince d'Amblie,
& Marquis de Si en Champagne,
& d'Angelique d'Apremont
Vendy.

Je vous tiens parole, madame,
& vous vais parler plus ample-
ment que je ne fis le mois passé
du Voyage de monsieur le Che-
valier de Chaumont à Siam,
mais afin de prendre la chose
dès son origine, je vous diray
que le Roy de Siam, ayant appris
il y a huit ou dix ans les grandes
choses que nostre Auguste mo-
narque a faites, & qu'il continuë
de faire encore tous les iours, &
ne pouvant se lasser de donner
des marques de l'admiration qu'il
elles luy causoient, résolut enfin
d'envoyer une celebre Ambas-
sade en France, pour congratu-
ler Sa Majesté sur ses Conquë-
tes,

tes, & luy demander son amitié. Il fit partir pour cela en 1682. trois Ambassadeurs des plus qualifiez de son Royaume, accompagnez d'une nōbreuse suite, & chargez de magnifiques Presens. Ces Ambassadeurs s'embarquerent sur un Vaisseau nommé *le Soleil d'Orient* appartenant à la Compagnie de France. Il y a grande apparence que ce Vaisseau a pery, puis qu'on n'en a point entendu parler depuis ce temps là. Le Roy de Siam plus impatient d'apprendre des nouvelles du Roy, que de ses Ambassadeurs, envoya deux de ses Sujets aux Ministres de France, pour s'instruire des Affaires de l'Europe, & sçavoir en mesme temps ce que les Ambassadeurs étoient devenus. Il apprit par une autre voye qu'on

Juillet 1686. F

ne doutoit point de leur naufrage, & aussi-tost il en nomma d'autres, & les chargea de nouveaux Presens. Ils viennent par le Portugal, & la Liste que je vous envoyay il y a deux mois, est une Liste de ce qu'ils apportent. Cependant le Roy ayant crû devoir envoyer des Ambassadeurs à Siam, tant par ce que ce Roy luy en avoit envoyé, que pour l'utilité que la Religion Chrestienne en peut recevoir, nomma Monsieur le Chevalier de Chaumont pour cette Ambassade, dans laquelle il a esté accompagné de Monsieur l'Abbé de Choisy. Lors qu'ils arrivèrent à Siam, les Ambassadeurs qui viennent par le Portugal, estoient partis, & cela n'a pas empêché que le Roy de Siam n'en ait envoyé d'autres avec Mon-

fleur le Chevalier de Chau-
 mont, ne doutant point que ces
 derniers estant sur des Vaisseaux
 de Sa Majesté, n'arrivassent seu-
 rement en France. Avant que
 d'entrer dans le détail de ce qui
 regarde ce Voyage, je vais vous
 faire part d'une Lettre écrite à
 Suratte, touchant les nouvelles
 qu'on y a eues *du Soleil d'O-*
rient, où les premiers Amba-
 sadeurs de Siam s'étoient em-
 barquez. Un million à quoy
 estoit estimée la charge de ce
 Vaisseau, n'est pas ce qui met
 le plus en peine les Interressez ;
 mais comme la plus part d'eux y
 ont des Parens & des Amis, ils
 seront bien aises d'apprendre
 tout ce qui se dit de son naufra-
 ge. Si les Nouvelles que j'en don-
 ne icy en marquent la perte, au
 moins elles n'ostent pas entiere-

ment l'esperance de revoir ceux qui étoient dessus. Voicy ce que porte cette Lettre.



EXTRAIT D'UNE LETTRE
Ecritte de Surate.

Du 13. Novembre 1685.

JE finis par une nouvelle que nous avons eüe ici du Soleil d'Orient. Quoy qu'elle soit mauvaise, je ne puis m'empescher de vous l'écrire. Un nommé Croizier, Fils d'un Marchand de Morlaix qui estoit venu aux Indes sur le Navire de Monsieur du Haut menil, nommé le Coche, quitta ce Bastiment pour s'embarquer sur un Navire Anglois particulier nommé le Bristol, qui partit de Surate à la fin du mois de Janvier dernier, pour

aller en Europe. Ce jeune homme dit que ce Vaisseau ayant eu du mauvais temps, avoit esté obligé de relascher en l'Isle de Madagascar, dans l'Anse du fort Dauphin, qui est le lieu où nous nous sommes d'abord établis, & où il y a plusieurs Noirs qui parlent François. Comme les Anglois ne sçavoient pas la Langue de ce Pays là, c'estoit luy qui leur servois d'Interprete. Ils apprirent donc de quelques Noirs, & entre autres d'un nommé Jean, qui avoit autrefois esté Serviteur d'un Monsieur de Saint Martin, & qui parle fort bien François, qu'il y avoit quelques années que le Navire le Soleil d'Orient, estoit venu en cette Anse du Fort Dauphin fort mal-traité, & faisant beaucoup d'Eau. Ce dernier leur nomma les principaux Officiers de ce Navire; & leur dit

qu'il y avoit dessus des Ambassadeurs du Roy de Siam; que ces Officiers avoient fait la Paix avec les Noirs, & qu'après avoir racommodé leur Vaisseau & pris des rafraichissemens, ils estoient partis du Fort Dauphin, mais qu'à quatre ou cinq lieues de là ils avoient esté surpris d'une tempeste qui avoit fait couler le Vaisseau à fond, sans que personne se fust sauvé. Il me paroist que sur un rapport si bien circonstantié, on peut croire que ce mal-heureux Vaisseau a esté à Madagascar, & qu'il s'est perdu en quelque endroit des costes de cette Isle; car il n'y a pas d'apparence qu'un Navire comme le Soleil d'Orient ait coulé à fond à quatre ou cinq lieues en Mer, dans un endroit où il n'y a point de Rochers, puis que quand on se voit dans un peril évident, on fait ordinaire-

ment tout ce qu'on peut pour donner à la Coste , ce qui n'est pas difficile, à moins que le vent ne vienne absolument de la Terre. Pour moy si j'osois dire mon sentiment là dessus, je croy que ce Navire au départ de Mascareigne ayant voulu doubler le Cap de bonne Esperance, y aura esté battu de la tempeste, & que quelque Demastement, ou quelque voye d'Eau l'aura obligé de relacher à la premiere terre qu'il aura trouvée, où il se sera perdu en quelque endroit de la Coste de Madagascar, ce qui aura donné moyen à la pluspart des gens de l'Equipage de gagner la Terre. Il est vray que l'on doit craindre, s'ils se sont sauvez du costé du Fort Dauphin, que les Habitans qui estoient nos mortels Ennemis, ne les ayent assassinez. Je ne sçay si je me flate par l'intérest que je prens en quelques personnes

qui estoient sur ce Vaisseau ; mais je ne puis m'empescher de croire qu'il y aura des gens de cet Equipage en quelque endroit de la Coste de Madagascar. Il est certain que s'ils ont sauvé leurs Armes, & qu'ils se soient tenus sur leurs gardes, les Noirs n'auront pas eu la hardiesse de les attaquer. D'ailleurs s'ils se sont perdus en certains endroits de ces Costes, où les Peuples estoient Amis des François, tout le monde dit qu'il ne leur sera point arrivé de mal. Il me semble qu'il ne faut ajouter foy à ce que les Noirs du Fort Dauphin disent, que pour n'estre plus en doute que ce Navire n'ait fait naufrage sur ces Costes, puis qu'estant, comme j'ay déjà dit, nos Ennemis mortels, ils peuvent en avoir changé les circonstances selon leurs interests. Cette nouvelle se rapporte assez à ce que j'ay entendu

dire à Monsieur du Haut-menil, que lors qu'il vint dans les Indes en l'année 1683 sur le Navire l'Heureuse, il avoit rencontré dans le Canal de Monsambique un Vaisseau Anglois qui venoit des Mæzages qui est un endroit vers le Nord, de Madagascar, qu'on va traiter les Noir, & que le Capitaine de ce Vaisseau qui estoit François, leur avoit crié qu'on luy avoit dit, qu'un Navire François de soixante pieres de Canon s'estoit perdu à la Coste de cette Isle. Le temps qu'il faisoit ne leur permit pas de s'en informer davantage.

Le Vaisseau Anglois sur lequel estoit embarqué le Sieur Croizier de qui nous avons appris ce que je vous mande du Soleil d'Orient, estoit un Navire particulier venu dans les Indes contre les deffenses du Roy d'Angleterre. Il fut obligé, après estre party du Fort Dauphin,

de venir dans l'Isle d'Amjnan pour achever de s'accommoder, & pour y attendre la Mousson favorable à doubler le Cap de Bonne Esperance. Il y fut rencontré au mois d'Aurib ou de May dernier, par un Navire de Sa Majesté Britanique qui s'en empara, & qui l'amenoit avec luy à Bombaye ; mais il coula à fond à cent lieues de la Côte de l'Inde ; & on n'en sauva que l'Equipage, parmy lequel estoit le Sienr Croizier, qui est presentement en nostre Loge. Deux François qui sont venus depuis peu de Bombaye, m'ont appris qu'ils avoient veu un Noir, à qui un autre Noir de Goa qui estoit sur le mesme Navire particulier, a dit qu'il y avoit entendu dire à quelques Noirs du Fort Dauphin, que le Soleil d'Orient s'estoit perdu à la Côte de Madagascar vers la Côte des Matatanes, où tous les

Peuples estoient Amis des François; que toutes les personnes qui estoient dessus, s'estoient sauvées à terre, où ils estoient encore, en attendant que quelque Navire passast pour s'embarquer. Cette dernière nouvelle n'est à la vérité qu'un oïy dire, d'un autre oïy dire, qui seroit pourtant, je croy, suffisant pour obliger la Compagnie à envoyer un petit Bastiment qui courust une partie de la Coste de l'Est de Madagascar, pour voir si l'on pourroit en avoir quelque nouvelle plus particulière. Nous écrivons par cette occasion à Messieurs les Directeurs ce que nous avons appris du St Croizier, mais ce n'est pas avec toutes les circonstances que je marque icy.

Je viens au détail du Voyage de Monsieur le Chevalier de Chaumont. Sa Majesté l'ayant

nommé son Ambassadeur vers le Roy de Siam Il se rendit à Brest avec Monsieur l'Abbé de Choisy, sur la fin de Fevrier de l'année dernière, & ils s'embarquerent dans un des Vaisseaux du Roy, appelé *l'Oiseau*. Monsieur de Vaudricourt qui le commandoit fit mettre à la Voile le 3. de Mars & partit de Brest avec la Fregate *la Maligne*, commandée par Monsieur de Joyeux. Le vent leur fut toujours assez favorable, & comme il y avoit dans le Vaisseau des Missionnaires & six Jesuites, ce n'estoit tous les Jours qu'Exercices de pieté, & l'on y vivoit avec la mesme regularité que dans un Convent. Ils s'appliquoient tour à tour à faire des Exhortations à tout l'Equipage. On disoit la Messe, on chantoit Vespres, &

on passa fort heureusement la Ligne le 6. d'Avril sans souffrir beaucoup de la chaleur. Ce fut alors qu'il fut question de faire ce qu'on appelle la Ceremonie du Baptême. Ceux qui n'ont jamais passé la Ligne, sont obligez de souffrir qu'on leur jette sur le corps certain nombre de seaux d'eau, à moins qu'ils ne donnent quelque argent pour racheter cette peine. Il n'y a personne qui puisse s'en exempter, de quelque condition que l'on puisse estre, & on fait jurer tout le monde sur le Livre des Evangiles, pour sçavoir si on a fait ce passage. Monsieur le Chevalier de Chaumont ne voulut point endurer que l'on jurast sur les Evangiles. Il fit faire ce Serment sur une Mappemonde & mit de l'argent dans

un bassin, ce qu'e firent après luy toutes les personnes considerables du Vaisseau, pour s'épargner la Ceremonie. La somme monta à soixante escus qui furent distribuez aux Matelots, Le reste de la traversée fut tres-heureux jusques au Cap de bonne Esperance. On y arriva le 31. de May, & l'on y receut les Saluts ordinaires de quatre Vaisseaux Hollandois qu'on y trouva. Ils portoient à Batavia le Commissaire General de la Compagnie des Indes, avec Monsieur de S. Martin François, Major General. Monsieur le Chevalier de Chaumont s'arresta sept jours à ce Cap afin d'y faire de l'eau, & de prendre des rafraichissemens. Le Gouverneur qui est Hollandois, luy en envoya de toutes sortes, après

l'avoit fait complimenter par le Neveu & par le Secrétaire du Commissaire. Tous ceux du Vaisseaux mirent pied à terre les uns après les autres. Il s'en trouva quelques-uns qui estoient malades du Scorbut, & ils furent guéris en quatre jours. La Forteresse que les Hollandois ont fait bastir en ce lieu là, est toute revestüe de pierres, & a quatre bastions. Elle n'a point de fossez, mais elle est tres-bien garnie de Canon. Le Havre est fort seur, & peut contenir un grand nombre de Vaisseaux. Il y a déjà quantité de Maisons qui forment une espece de Ville. Ce qu'il y a de plus remarquable est un Jardin fort grand & fort spacieux avec des allées à perte de veüe. On y a planté tout ce qu'il y a de bons fruits en Euro-

pe & dans les Indes. Les uns sont d'un costé, les autres de l'autre, & tous y viennent fort bien, Celuy qui a soin de ce beau Iardin, est un François qui est grand Seigneur en ce Pays-là. Il reconnut M^r le Chevalier de Chaumont, qu'il avoit veu chez M^r, ou il avoit esté Iardinier.

La terre que les Hollandois occupent, a esté achetée d'un petit Roy du Pays, pour des bagatelles de l'Europe. Plus on avance en s'éloignant de la Mer, plus elle est bonne & fertile, & sur tout la Chasse y est merveilleuse; mais on y doit craindre les Bestes farouches, comme Lyons, Tygres, Elephans, & autres. Ces bestes s'écartent à mesure que le Pays se découvre, & qu'on y fait de nouvelles habitations. Les Hollandois ont déjà

commencé d'en faire en plusieurs endroits. Pendant le séiour de Monsieur l'Ambassadeur au Cap , deux d'entre eux estant allez à la Chasse furent rencon- trez & attaquez par un Tigre. Il se jetta sur l'un de ces Hollan- dois , l'autre le tira & le blessa. Le Tigre tout en fureur vint à celuy qui l'avoit blessé , & il l'auroit dévoré sans doute, si son Camarade qu'il avoit jetté par terre , ne se fust promptement relevé pour tirer aussi son coup. Il le tira si heureusement qu'il cassa la teste au Tigre. On l'ap- porta pour le faire voir. Il étoit d'une grandeur effroyable. On mit le Blessé à un Hospital , qui est là tres-bien fondé, & où l'on est traité avec tous les soins ima- ginables. Tous les Vaisseaux Hollandois qui viennent d'Eu-

rope , & ceux qui s'y en retournent , laissent leurs Malades en ce lieu là , & ils y recouvrent incontinent leur santé , l'air & les eaux étant admirables.

Les Habitans y sont doux, assez bien faisans , & il n'est pas difficile de s'accommoder de leurs manieres , mais ils sont laids, mal-faits, de petite taille, & ont plus de rapport à la façon de vivre des bestes qu'à celle des hommes. Leur visage est tout ridé , ils ont les cheveux remplis de graisse ; & comme ils se frottent le corps d'huile de Baleine , & qu'ils ne mangent que de la chair crüe, ils sont si puans qu'on les sent de loin. Ils ne mangent leur Betail que lors qu'il est mort de maladie , & ce leur est un fort grand ragoust qu'une Baleine morte jetée par

la Mer sur le rivage, ou les tripes chaudes d'une Bête. Ils les secoient fort legerement, & les mangent avec les ordures, après en avoir osté les excremens, dont quelques-uns se servent pour se froter le visage. On leur a donné le nom de *Cafres*, & les hommes & les femmes n'ont qu'une peau coupée en triangle pour se couvrir ce que la nature apprend à cacher. Ils se l'attachent avec une ceinture de cuir au milieu du corps. Quelques-uns se couvrent les hanches d'une peau de Bœuf ou de Lion. D'autres portent une peau qui leur descend depuis les épaules jusque sur les hanches, & plusieurs se découpent le visage, les bras & les cuisses, & achevent de se défigurer par les caracteres etranges qu'ils y font. Les Femmes por-

tent aux bras & aux jambes des Cercles de fer ou de cuivre, que les Etrangers troquent avec elles toujours à leur avantage. Ils demeurent en de petites huttes où ils vivent avec leur betail sous un mesme couvert. Ils n'ont ny lit, ny sieges, ny meubles, & s'asseient sur leurs talons pour se reposer. Ils ne vont vers la Mer que lors qu'ils sçavent qu'il est arrivé quelque Navire, & qu'ils peuvent troquer leur betail. Ils ont aussi des peaux de Lyon, de Bœuf, de Leopart, & de Tigre, qu'ils donnent pour des Miroirs, des Coûteaux, des Cloux, des Marteaux, des Haches & autres vieilles ferrailles. Il est malaisé de découvrir l'estat du Pais au dedans, & les richesses qu'on y peut trouver, à cause que les Gouverneurs Hollan-

dois ont fait faire serment à tout ceux qu'ils ont menez avant dans les Terres, de n'en reveler aucune chose. On'a sçeu d'un Homme qui a demeuré long-temps dans la Forteresse que depuis quelques années le Gouverneur avoit esté avec bonne escorte à plus de deux cens cinquante lieües pour faire la découverte du Pays ; qu'il avoit trouvé par tout des Peuples traitables , & assez bien-faits , les Terres fort bonnes & capables de toute sorte de culture , & qu'il y avoit des Mines d'or, de fer, & d'une espeece de cuivre où il entroit une septième partie d'or. On les trouva chantans & dançans & ils avoient des manieres de Flustes qui étoient sans trous. Elles estoient creuses, & une espeece

de coulisse qu'ils haussioient ou baissioient avec leurs doigts , faisoit la difference des tons. Ce Gouverneur avoit esté conduit par un Cafre, & ce Cafre ayant aperçu deux hommes de grande taille qui venoient à eux, s'écria fort alarmé, qu'ils étoient perdus , & qu'il voyoit les deux plus grands Magiciens du Pays. Le Gouverneur répondit qu'il estoit encore plus grand Magicien qu'eux , & qu'il ne s'étonnast point. Les pretendus Magiciens s'étant avancez, il fit apporter un verre remply d'eau de vie. On y mit le feu, & il l'avalâ. Ces Malheureux furent si épouvantez d'un pareil prodige , qu'ils prirent le Gouverneur pour un Dieu, & se mirent à genoux pour luy demander la vie. Les Hollandois ont

fait un nouvel établissement au Cap. Il est au bord de la Mer; mais ils le tiennent secret, ne voulant pas que les autres Nations qui viennent s'y rafraîchir, en ayent connoissance. Ce Cap est, l'extrémité de la terre ferme d'Afrique, qui avance dans la Mer vers le Sud, a trente-six degrez au delà de la Ligne. Cette extrémité de terre fut nommée *Cabo de Boa Esperanza*, par Jean II. Roy de Portugal, sous lequel Barthelemy Dias la découvrit en 1493. Ce Prince la fit appeller ainsi à cause qu'il esperoit découvrir en suite les richesses des Indes Orientales, & les autres Nations luy ont confirmé ce nom, parce qu'après que l'on a doublé le Cap, qui est presque en distance égale de deux mille cinq cens

lieuës, entre l'Europe & la Coste la plus Orientale des Indes, on a toute sorte d'esperance de pouvoir achever ce grand Voyage.

Les Malades estant gueris on fit du bois & de l'eau, on acheta toutes les provisions que l'on jugea necessaires pour aller à Batavia, & l'on remit à la Voile le 7. de Juin, après les Saluts donnez & rendus de part & d'autre comme on avoit fait en arrivant. Cette seconde traversée ne fut pas si douce que la premiere. Les vents furent violens, & la tempeste separa la Fregate *la Maligne* du Vaisseau de Monsieur l'Ambassadeur, sans qu'elle pust le rejoindre qu'auprès de Batavia. Le 5. de Juillet on découvrit l'Isle de Java, & le 16. on mouilla près de Bañtam. La longueur de l'Isle de Java est

est de cent cinquante lieues, mais on n'a pas encore bien sceu quelle est sa largeur. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns que ce n'estoit pas une Isle ; mais qu'elle faisoit partie du Continent que l'on connoist sous le nom de terre Australe auprès du Détroit de Magellanes. Les Habitans prétendent que leurs Predecesseurs estoient Chinois , & que ne pouvant souffrir la trop severe domination du Roy de la Chine , ils passerent dans l'Isle de Iava On trouve en effet que les Iavans ont le front & les mâchoires larges , & les yeux petits comme les Chinois. Il n'y a presque point de Ville dans Iava qui n'ait son Roy , & tous ces Rois obéissoient autrefois à un Empereur ; mais depuis environ quarre-vingt ans, ils ont aboly cette

Juillet 1686.

G

Souveraineté , & chacun d'eux est indépendant. Celuy de Bantam est le plus puissant de tous. La Ville qui porte ce nom , est au pied d'une Montagne de laquelle sortent trois Rivieres, dont l'une traverse Bantam , & les deux autres lavent ses murailles, mais elles ont si peu d'eau qu'aucune des trois n'est navigable. Les Hollandois sont maîtres de cette Place depuis peu d'années. Le Roy de Bantam ayant cédé le Royaume à son Fils , ce Fils maltraita d'abord tous ceux qui avoient esté considerez de son Pere. Le vieux Roy l'ayant appris luy en fit faire des reprimandes , & le Fils pour s'en vanger , fit massacrer tous ces malheureux. Ce different alluma la guerre entre le Pere & le Fils , & ce dernier fut chassé.

Dans cette disgrâce, il demanda du secours aux Hollandois qui le rétablirent, & mirent le vieux Roy dans une Prison où ils le tiennent encore. Tout se fait au nom du jeune Roy, qui ayant une grosse Garde Hollandoise toujours avec luy pour l'observer, n'a de pouvoir qu'autant que les Hollandois luy en laissent. Le Vaisseau de Monsieur l'Ambassadeur n'entra point dās le Havre de Bantam, mais on ne laissa pas de prendre tous les rafraichissemens dont on eut besoin, & ils furent apportez à bord par ceux du Pays.

Le 18. on arriva devant Baravia, où l'on demeura sept jours pour soulager les Malades que l'on mit à terre. Cette Ville est située à douze lieues de Bantam, vers le Levant dans une

Baye , qui estant couverte de quelques petites Isles du costé de la Mer, fait une des plus belles rades de toutes les Indes. Ce n'estoit d'abord qu'une Loge que les Hollandois avoient à lacatra , & que le Roy de ce nom leur avoit permis de bastir à cause des avantages qu'il tiroit du debit des Epiceries qu'ils y venoient acheter. Le Roy de Bantam leur avoit aussi permis de bastir une Maison ou Loge dans son Royaume, pour y laisser les Facteurs qui devoient veiller à la conservation des Marchandises dont ils trafiquoient. La mesme permission avoit esté donnée aux Anglois , malgré la repugnance qu'avoient les Javans de souffrir aucun établissement aux Estrangers dans leur Isle, par la crainte où ils estoient

qu'ils ne les traitassent avec la
mesme rigueur que les Portugais
avoient exercée contre les Rois
Indiens qui les avoient receus
chez eux. Les Traitez que les
Hollandois avoient faits avec
ceux de Iacarra & de Bantam,
regloit les Droits d'Entrée & de
Sortie ; mais comme ils hauf-
soient ces Droits à mesure qu'ils
voyoient que le Commerce de-
venoit nécessaire aux Etrangers,
la mauvaise foy qu'ils eurent,
obligea les Hollandois à forti-
fier peu à peu leur Loge de la-
carra, pour se mettre à couvert
de la violence que leur pour-
roient faire les Barbares quand
ils voudroient se mettre à cou-
vert de ces injustices. Les In-
diens ne s'en apperçurent que
lors que la Loge fut en estat de
defense, & ne pouvant plus se

décharger des Hollandois par la force, ils se servirent de l'occasion de la mauvaise intelligence où ils les virent avec les Anglois, & qui éclata principalement au Combat Naval qui se donna entre eux le 2. Janvier 1619. entre Jacatra & Bantam. La Flote Angloise qui estoit d'onze Ramberge, maltraita la Hollandoise, qui n'estoit composée que de sept Navires. Les Hollandois s'estant retirez, le Roy de Jacatra assiegea leur Fort, auquel ils avoient donné le nom de Batavia. Il se servit des Troupes Angloises, qui après un Siege de six mois, furent contraintes de l'abandonner, les Hollandois ayant renforcé leur Flote, des Navires qu'ils avoient dans le Moluques. Le Roy de Jacatra rejetta

inutilement sur les Anglois la cause de ces desordres. Le General Hollandois se paya point de ces excuses ; il fit débarquer ses gens au nombre d'onze cent hommes , attaqua la Ville de Iacatra , la prit de force , & y fit mettre le feu. Après ce succez, les Hollandois acheverent les Fortifications de leur Loge , & en firent une Place reguliere , à quatre Bastions revestus de pierre , bien fossoyée & palissadée avec ses demy-lunes , redoutes, & autres Ouvrages. Le Roy de Matran , qui estoit comme l'Empereur de toute l'Isle , assiegea le Fort en 1628. & s'étant logé sous le Canon , fit donner plusieurs assauts à la Place , mais il fut enfin contraint de lever le Siege , aussibien que l'année suivante , & depuis ce tems

là les Hollandois y ont établi leur commerce avec les Chinois, Japonois : Siamois , & autres Peuples Voisins , se faisant payer dix pour cent pour les droits de la Traite-Foraine , de toutes les Marchandises qui s'y débitent. Ils sont maîtres de toute la Cannelle & du Clou de Girofle qui est dans le monde , & envoient tous les deux ans un Vaisseau au Japon ; mais ils n'ont presque point de liberté en ce lieu là. Si tost que leurs Vaisseaux, y sont arrivez , on prend leurs Voiles , leurs Agrès ; & tous les Masts qu'on met dans un Magasin , & quelque temps qu'il puisse faire , on les oblige à partir au jour qui leur est marqué. Le Directeur du Comptoir n'y peut estre que trois ans. Ainsi il y en a toujours.

trois, l'un qui va, l'autre qui revient, & le dernier qui demeure. On ne souffre point qu'ils aillent dans le Pays, mais ils en rapportent tant de richesses, qu'ils se soumettent sans peine à ce qu'on exige d'eux. Le General Hollandois qui est à Batavia, n'est pas moins puissant qu'un Roy. Quoy qu'on ne l'élise General que pour trois ans, l'élection se confirme, & il est toujours continué. Il a une Garde à pied & à cheval. Ses appointemens sont de quatre mille francs par mois, & il prend tout ce qu'il veut dans les Magasins sans rendre compte de rien. Il y a six Conseillers ordinaires qui font toutes choses, & quand il en meurt quelqu'un, c'est luy qui luy nomme un Successeur sous le bon plaisir de la Compagnie.

Son choix en est toujours approuvé. Il y a aussi des Conseillers extraordinaires, mais quand on prend leurs avis, on ne compte point leurs voix, si ce n'est qu'il manque un des six Conseillers ordinaires. Ils sont tous logez dans la Forteresse. La Compagnie a dans ce Pays-là plus de deux cens Vaisseaux qui font tout le trafic de l'Orient. On dit que les Hollandois y peuvent faire une armée de plus de cinquante Vaisseaux de Guerre. Ils ont six Gouvernemens Generaux, desquels dépendent tous les Gouvernemens particuliers de leurs Places, & par conséquent tous les Comptoirs & Loges qu'ils ont là en tres-grand nombre, & dans tous les lieux où ils croient pouvoir trafiquer. Monsieur l'Ambassadeur

receut toutes les honnestetez possibles de ce General des Hollandois , qui l'envoya visiter à bord , & luy fit porter toutes sortes de rafraichissemens. Quoy qu'il se fust excusé de sortir de son Vaisseau , comme il l'en avoit fait prier , il ne laissa pas de descendre à terre *Incognito* , & d'aller voir les beautez de Batavia. Après avoir donné quelques jours aux Malades que l'air de la terre guerit en fort peu de temps , il resolut de poursuivre son Voyage ; mais comme aucun des Pilotes n'avoit esté à Siam , il en prit un du Pays pour passer le Détroit de Banca qui est dangereux. Ce fut là que la Fregate *la Maligne* le rejoignit , ce qui fut à tous un fort grand sujet de joye. Peu de jours après , Monsieur d'Arbouville Gentilhomme

de Normandie, mourut dans cette Frégate, & il fut jetté à la Mer avec les ceremonies ordinaires dans ces tristes occasions. Les deux Mandarins que l'on remenoit de France à Siam, n'avoient forté que deux fois du trou où ils s'étoient mis dans le Vaisseau, pendant tout ce long Voyage, mais lors que l'on commença à voir des hommes noirs vers ce Détroit de Banca, ils monterent sur le tillac, & donnerent de grandes marques de ioye.

Le 3. de Septembre on repassa la Ligne, & enfin le 24. du mesme mois on mouilla à la Barre de la Riviere de Siã, qui est une des plus grandes de toutes les Indes. On l'appelle *Menam*, c'est à dire, *Mere des Eaux*. Elle n'est pas bien large, mais elle est si longue, qu'on dit qu'on n'a pû en-

core monter iufqu'à fa fource. Son cours eft du Nord au Sud. Elle paffe par les Royanmes de Pegu & d'Auva, & en fuite par celuy de Siam. Elle a cela de commun avec le Nil, qu'elle fe débordetous les ans, & couvre la terre pendant quatre mois. En s'en retirant, elle y laiffe un limon qui luy donne la graiffe & l'humidité dont elle a befoin pour la production du Ris. Elle fe dégorge dans le Golfe de Siam par trois grandes embouchures, dont la plus commode pour les Navires & pour les Barques eft la plus orientale, mais ce qui la rend presque inutile, c'est un Banc de fable d'une lieüe d'étendue, qui eft vis à-vis de la Riviere, & qui n'a que cinq ou fix pieds d'eau avec la baffe Marée.

La haute y en amene jusqu'à quinze ou seize ; mais ce n'est pas assez pour les grands Navires qui demeurent ordinairement à la rade à deux lieues de ce Banc. Ils y sont en seureté , & ont en tout temps six brasses d'eau. Ainsi le Vaisseau de Monsieur l'Ambassadeur demeura à cette rade , & la Fregate qui prenoit moins d'eau , passa sur le Banc avec la Marée. Quand on l'a passé on peut entrer dans la Riviere jusques à Bancok , qui est une Ville éloignée de la Mer de six lieues. Celle de Siam en est à vingt-quatre. Si-tost qu'on eut mouillé à cette embouchure, Monsieur le Chevalier de Chaumont envoya Monsieur Vacher, Missionnaire Apostolique , qui étoit venu en France avec les Mandarins de Siam, donner avis

de son arrivée à Monsieur l'Evêque de Metellopolis. Cette nouvelle causa une extrême joye au Roy de Siam. Il ordonna aussi tost qu'on preparast toutes choses pour faire une magnifique reception à Monsieur l'Ambassadeur, & nomma deux Mandarins du premier Ordre pour luy venir faire compliment à bord. C'est ce qu'apprit Monsieur le Chevalier de Chaumont par Monsieur l'Evêque de Metellopolis, qui vint à bord le 29. avec Monsieur l'Abbé de Lyonne. Cét Abbé estoit passé à Siam en 1681. avec Monsieur l'Evêque d'Heliopolis, dont il y a quelques mois que je vous appris la mort. Son zele est connu, & l'on peut juger par là du fruit qu'il a fait en travaillant à la Conversion des Infidelles. Le lendemain les deux Mandarins

vinrent saluer Monsieur l'Ambassadeur. Il les receut dans sa Chambre, assis dans un Fauteuil, & ils s'assirent à la mode du Pays sur des Carreaux qui étoient sur le Tapis de pied. Ils luy marquerent la joye que le Roy leur Maître avoit de son arrivée, & dirent qu'on luy avoit donné une agreable Nouvelle, en luy apprenant que le Roy de France avoit vaincu tous ses Ennemis, & donné ensuite la Paix à l'Europe. Cette Audience finie, on apporta du Thé & des Confitures, & l'on tira neuf coups de Canon à leur sortie du Vaisseau.

Le 1. d'Octobre, Monsieur Constance Favory du Roy, envoya son Secrétaire avec des rafraichissemens en si grand nombre, qu'il y en eut pour nourrir tout l'Equipage pendant quatre

jours. Monsieur Constance est un homme d'un fort grand mérite, qui s'est élevé par sa vertu au poste où il est. Il est Grec, de l'Isle de Cefalonie, & fut pris petit garçon par un Vaisseau, où il fut fait Mouffe. C'est le nom qu'on donne à de jeunes Matelots qui servent les gens de l'Equipage. On le mena en Angleterre, & il continua le service dans les Vaisseaux. Il passa aux Indes, & de degré en degré, il devint enfin Capitaine de Vaisseau. Il alloit à la Chine, & au Japon, où il trafiquoit pour le compte des Marchands. La tempeste luy ayant fait faire naufrage à la Coste de Siam, il fut contraint de se mettre au service du Barcalon, qui est un des six grands Officiers de ce Royaume. Son employ consiste dans l'ad-

ministration des finances. Le Roy de Siam avoit alors un grand démêlé avec ses voisins , touchant un compte par lequel on pretendoit qu'il demeuroit redevable de fort grosses sommes. Les Siamois n'entendent pas bien l'Arithmetique. Monsieur Constance demanda à examiner tous les Papiers que le Barcalon avoit entre ses mains , & il rendit le compte si net , qu'il fit connoître non seulement que le Roy de Siam ne devoit rien , mais que l'autre Roy luy devoit des sommes tres-considerables. Vous pouvez juger dans quelle faveur il se mit par là. Le Barcalon estant mort peu de temps après , le Roy le prit à son service , & il est presentement tout puissant dans cet Estat. Il n'a voulu accepter aucune des six grandes

Charges , mais il est fort au dessus de tous ceux qui les exercent , & il seroit dangereux de ne luy pas obeir. Il parle au Roy quand il veut , c'est un privilege qui luy est particulier. La principale de ces grandes Charges rend celuy qui la possède comme Viceroy de tout le Royaume. Elle est presentement exercée par un Vieillard pour qui le Roy mesme a grand respect. Il est son Oncle & a esté son Tuteur. Ce Vieillard est sourd , & on luy parle par le moyen d'un jeune homme que l'on fait entrer , & qui en criant fort haut , luy fait entendre ce qu'il faut qu'il sçache. C'est un homme de tres-bon sens , & on s'est toujours bien trouvé de ses avis.

Le 81 Monsieur l'Evesque de Metellopolis revint à bord avec

deux Mandarins plus qualifiez que les premiers , qui furent recens & saluez de la mesme sorte. Ils venoient s'informer au nom du Roy de la santé de Monsieur l'Ambassadeur , & l'inviter de descendre à terre. Après qu'ils furent sortis du Vaisseau, cét Ambassadeur se mit dans son Canot, & sur le soir il entra dans la Riviere avec les personnes de la suite, qui avoient trouvé de Bateaux du Roy pour les amener. A l'entrée de cette Riviere estoient cinq Balons fort magnifiques que le Roy avoit envoyez pour le conduire à Siam. Ce sont des Bastimens faits d'un seul arbre. Il y en a qui ont cent pieds de longueur , & qui n'en ont que huit ou neuf par le milieu , qui est l'endroit le plus large , & dans lequel il y a une

espece de Trône couvert. Monsieur l'Ambassadeur coucha ce soir là à bord de *la Maligne*, qui étoit entrée dans la Riviere quelques jours auparavant.

Le 9. deux nouveaux Mandarins vint et recevoir ses ordres. Ils estoient habillez comme les autres avec une maniere d'écharpe fort large depuis la ceinture jusqu'aux genoux, sans estre plissée. Elle estoit de toile peinte, & tomboit comme une culote. Il y avoit au bas une bordure fort bien travaillée, & des deux bouts de l'écharpe, l'un passoit entre leurs jambes l'autre par derriere. Depuis la ceinture jusqu'en haut, ils avoient une maniere de chemise de Mouseline assez amples tombant par dessus l'écharpe, & toute ouverte par le devant. Les

manches venoient un peu au dessous du coude , & étoient passablement large. Ils avoient la teste nuë , & estoient sans bas & sans souliers. La plus part de leurs Valets n'avoient que l'écharpe & point de chemise. Onze Bateaux arriverent de Siam chargez de toutes sortes de vivres. Monsieur Constance les envoyoit de la part du Roy , qui luy avoit ordonné de faire fournir aux Equipages toutes les choses dont ils auroient besoin pour leur subsistance , pendant leur séjour.

Monsieur l'Ambassadeur s'étant mis dans un Balon. partit à sept heures du matin , & apres avoir fait cinq lieuës , il arriva dans une Maison bastie de Bambous , qui est un Bois fort leger , & couverte de Nates assez pro-

pres. Il y avoit plusieurs Chambres toutes tapissées de toiles peintes. Les meubles en étoient fort riches, & tous les Planchers estoient couverts de tres-beaux Tapis. La Chambre de Monsieur l'Ambassadeur étoit meublée plus magnifiquement que les autres. Il y avoit un Dais de toile d'or, un fauteuil doré, & un tres-beau Lit. Deux mandarins, & les gouverneurs de Bancok & de Pipely le receurent en cette maison, qui avoit esté bâtie expres, ainsi que toutes les autres où il logea jusqu'à son arrivée à Siam. Il faut aussi remarquer que les meubles de toutes ces maisons étoient neufs, & n'avoient jamais servy. Il y eut un grand repas, aussi abondant en viandes qu'en fruits. Après que l'on eut dîné, Mon-

sieur l'Ambassadeur se remit dans son balon , & arriva le soir à Bancok , qui est la premiere Place du Royaume de Siam sur la Riviere. Un Navire Anglois qui se trouva à la rade , le salua de 21. coups de Canon , & les deux Fortereses qui sont des deux costez de cette Riviere, tirerent l'une 31. coups de Canon & l'autre 29. Il logea dans l'une de ces Fortereses, en une Maison fort bien bastie , & que l'on avoit richement meublée. Il y fut traité avec la mesme magnificence.

Il partit le 10. à huit heures du matin , & receut des Fortereses le mesme salut qu'à son arrivée. Il fut complimenté avant son départ , par deux nouveaux Mandarins qui l'accompagnerent avec tous les autres, aussi bien

bien que le Gouverneur de
 Bancok. Il trouva de cinq lieuës
 en cinq lieuës de nouvelles Mai-
 sons toujours tres-commodes, &
 fort richement meublées, &
 arriva le 12. à deux lieuës de la
 Ville de Siam. Il avoit plus de
 cinquante Balons à sa suite, de
 cinquante jusqu'à cent pied de
 longueur, & depuis trente jus-
 qu'à six-vingt Rameurs. Ils sont
 assis deux sur chaque banc, l'un
 d'un costé, & l'autre de l'autre,
 le visage vers le lieu où ils veu-
 lent arriver. Leurs rames sont
 longues de quatre pieds, la plus-
 part dorées, & ils fatiguent
 beaucoup en ramant de cette
 sorte. Il faut cependant fort peu
 de chose pour les contenter. On
 leur donne du ris qu'ils font
 cuire avec de l'eau, & quand
 on y ajoute un peu de poisson,

Juillet 1686.

H

on leur fait grand' chere. Dans tout ce passage on rendit à Monsieur l'Ambassadeur les mesmes honneurs que l'on rend au Roy. Il ne demeura personne dans les Maisons , & comme toute la Campagne estoit alors inondée, tout le monde estoit prosterné dans des Balons , ou sur des mouceaux de terre élevez à fleur d'eau , & chacun avoit les mains jointes proche le front. Devant toutes les Maisons & Villages, il y avoit une espee de paraper, élevé de sept ou huit pieds hors de l'eau avec des nates. C'est ce qu'ils observent lors que le Roy passe. Ils se jettent le ventre contre terre , & par respect ils n'osent jetter les yeux sur luy. J'ay oublié de vous dire que toutes les Maisons où Monsieur l'Ambassadeur logea , étoient peintes

de rouge, ce qui est particulier aux Maisons du Roy. On y faisoit garde pendant la nuit, & il y avoit des feux tout autour.

Le 13. Monsieur l'Ambassadeur fit prier le Roy de luy vouloir envoyer quelque personne de confiance avec qui il pût s'expliquer, parce que les manieres de recevoir les Ambassadeurs des Roys d'Orient, étoient différentes des Ceremonies que l'on devoit observer en recevant un Ambassadeur du Roy de France. Monsieur Constance vint à bord le lendemain, & ils convinrent ensemble de toutes choses.

Le 15. tout le Seminaire de Siam vint saluer Monsieur le Chevalier de Chaumont. Il y avoit plusieurs Prestres venerables par leur grande barbe, &

quantité de jeunes Chinois, Japonois, Cochinchinois, Siamois & autres, tous en long habit, & avec une modestie tres-édifiante. Les uns sont dans les Ordres Sacrez, & les autres aspirent à y entrer.

Le 16. les Deputez de toutes les Nations établies à Siam au nombre de quarante deux, le vinrent complimenter. Ils étoient tous habillez à leur maniere, ce qui faisoit un effet tres-agreable. Les uns avoient des Turbans, les autres des Bonnets à l'Armenienne, ceux-cy des Calotes, & quelques-uns des Babouches comme les Turcs. Il y en avoit qui estoient teste nuë ainsi que les Siamois, parmy lesquels ceux qui sont d'une qualité distinguée, ont un Bonnet comme celuy d'un Dragon. Il est fait de mousseline blanche, & se tient tout

droit: Ils l'arrestent avec un ruban qu'ils passent sous leur menton.

Le 17. Monsieur Constance vint voir les Presens que Sa Majesté envoyoit au Roy son Maître, & il amena quatre Ballons magnifiques pour les porter à Siam.

Le 18. Feste de S. Luc, Monsieur l'Ambassadeur se disposa à son entrée dès le matin, & il commença par offrir à Dieu son Ambassade, puisqu'elle n'avoit esté resoluë que pour sa gloire. Il fit ses Devotions avec sa pieté ordinaire, & ensuite il alla trouver deux Oyas & quarante mandarins qui l'attendoient dans la Salle. Les Oyas sont comme les Ducs en France. Il prit la Lettre du Roy, & la mit dans une Boëte d'or, cette Boëte dans une

Coupe d'or, la Coupe sous une sous-Coupe d'or, & l'exposa ainsi sur la table, où estoit un riche Daïs. Les Oyas & les Mandarins se prosternerent les mains jointes sur le front, le visage contre terre, & salüerent trois fois la Lettre en cette posture. C'est un honneur qui n'avoit jamais esté rendu dans ces sortes de Ceremonies. Cela estant fait, Monsieur l'Ambassadeur prit la Lettre avec le Vase, le porta sept ou huit pas, & l'ayant donné à Monsieur l'Abbé de Choisy qui marchoit un peu derriere à sa gauche, il alla jusqu'à la Riviere, où il trouva un Balon tres-doré, dans lequel étoient deux grands Mandarins. Alors il reprit la Lettre du Roy, des mains de Monsieur l'Abbé de Choisy, la porta jusques dans

ce Balon & l'ayant donnée à l'un des deux Mandarins , ce Mandarin la mit sous un Dais fort élevé en pointe & tout brillant d'or. Le Balon où cetre Lettre fut mise , suivit ceux qui portoient les Presens du Roy. Deux autres estoient de chaque costé, & il y avoit deux mandarins dans chacun pour garder la Lettre. Huit autres Balons de l'Estat de Siam , tous fort magnifiques , suivoient ceux-cy, & precedoiēt un tres superbe Balon où monsieur l'Ambassadeur estoit seul. Monsieur l'Abbé de Choisy étoit aussi seul dans un autre , & il y en avoit de vuides qui servoient d'escorte à droit & à gauche. En suite parurent quatre autres Balons , où estoient les Gentils-hommes & les Officiers de M^r l'Ambassadeur. Dans d'autres

estoyent les Gens de sa suite, tous fort propres, & accompagnez de Trompettes & de dix-huit hommes de livrée. Elle estoit fort magnifique, & frappa les Siamois plus que l'or des Juste-aucorps. Les Nations étrangères furent du Cortège, & l'on ne voyoit que Balons sur la Riviere. Les grands mandarins marchoiēt à la teste en deux colonnes. Le Balon où estoit la Lettre du Roy & les deux Balons qui la gardoient avec celuy de monsieur l'Ambassadeur, tenoient le milieu. Si-tost qu'il fut arrivé à terre, la Ville le salua, ce qui ne s'estoit jamais fait pour aucun Ambassadeur. Il sortit de son Balon, & ayant repris la Lettre du Roy, il la mit sur un Char de Triomphe qui l'attendoit, & qui estoit encore plus magnifique

que le Balon. On le fit monter dans une Chaise découverte, toute d'or, & que dix hommes portèrent. Monsieur l'Abbé de Choisy fut porté dans une autre. Les Gentils-hommes & les mandarins suivoient à cheval, & les Trompettes, & tous les Gens de la Maison de Monsieur l'Ambassadeur alloient à pied en fort bon ordre. Les Nations suivirent aussi à pied. On marcha de cette sorte dans une rue assez longue, & large à peu pres comme la rue de S. Honoré. Elle estoit bordée d'arbres, & d'une double file de Soldats, le Pot en teste d'un metal doré, & le Bouclier au bras avec différentes armes, Sabres, Piques, Dards, Mousquets, Arcs & Lances. Ils estoient nuds pieds, & avoient une Chemise rouge, avec une

Echarpe de toile peinte qui leur servoit de culote , comme j'ay déjà marqué. Des Tambours sonnant comme des Timbales, des musettes , des manieres de petites Cloches , & des Trompettes qui ne rendoient qu'un son de Cornet , formoient une harmonie aussi bizarre qu'extraordinaire. Apres avoir passé par cette rue , on arriva dans une assez grande Place. C'estoit celle du Palais. On voyoit des deux costez plusieurs Elefans de guerre , & des hommes à cheval habillez à la morelque avec la Lance à la main. Les Nations avec tout le reste du Cortege, quitterent M^r l'Ambassadeur en ce lieu-là , à la reserve de ses Gentilshommes. Avant que d'entrer dans le Palais, il prit la Lettre du Roy qu'il remit entre les mains

de Monsieur l'Abbé de Choisy. En suite on marcha à pied fort gravement. Les Gentilshommes & les Oyas alloient devant en bon ordre. On traversa plusieurs Courts. Dans la premiere il y avoit deux mille Soldats le Pot en teste, & le Bouclier doré, ayant devant eux leurs Mousquets fichez en terre; ils étoient assis sur leurs talons. Dans la seconde parurent trois cens Chevaux en Escadron, avec plus de quatre-vingts Elefans, & dans la derniere étoient quantité de Mandarins le visage en terre, & soutenu sur leurs coudes. Il y avoit six Chevaux dont tout le harnois estoit d'une richesse que l'on auroit peine à exprimer. Brides, Poitrails, Croupieres, Courroyes, tout estoit garny d'or, & par dessus

il y avoit un nombre infuy de Perles , de Rubis de Diamans, en forte qu'on ne pouvoit voir le cuir. Les Estriers estoient d'or , & les Selles d'or ou d'argent. Ils avoient des anneaux d'or aux pieds de devant , & estoient tenus chacun par deux Mandarins. On y voioit aussi plusieurs Elephans richemens enharnachez , comme des Chevaux de Carrosse. Leur harnois estoit de velours cramoisy avec des boucles dorées. Lors que l'on fut arrivé aux degrez de la Salle destinée pour l'Audiance, M^r l'Ambassadeur s'arresta avec Monsieur Constance qui l'étoit venu trouver , pour donner le temps à ses Gentilshommes d'entrer avant luy dans cette Salle. Ils y entrerent à la Francoise , & s'affirent sur de super-

les Tapis, dont tout le plan-
 cher estoit couvert. Les Man-
 darins & sous les Gens de la
 Garde se placerent de l'autre
 costé, & pendant ce temps là le
 Barcalon dont on n'avoit point
 encore entendu parler, entre-
 tenoit Monsieur l'Ambassadeur
 au bas du degré. Il luy dit qu'à
 la nouvelle de son arrivée à la
 Barre de Siam, il avoit eu en-
 vie de l'aller trouver, mais que
 les Affaires de l'Estat ne luy en
 avoient point laissé le temps. Ce
 compliment estoit à peine finy,
 qu'on entendit les Trompettes
 & les Tambours du dedans. Les
 Trôpettes du dehors répondirent
 à ce bruit, qui faisoit connoistre
 que le Roy montoit à son Trô-
 ne. En effet il parut dans ce mo-
 ment, & à mesme temps tous
 les mandarins se prosternerent

par terre les mains jointes, suivant leur coustume. Les François le saluèrent, mais sans se lever de leurs places. Alors monsieur Constance & le Barcalon entrèrent dans la Salle les pieds nuds, & en rampant sur les mains & sur les genoux. Monsieur l'Ambassadeur, les suivit, ayant à sa droite monsieur l'Evesque de Metellopolis, & à sa gauche monsieur l'Abbé de Choisy, qui portoit le Vase où estoit la Lettre du Roy. On tient qu'il pesoit du moins cent livres, & il l'avoit toujours eu entre les mains depuis qu'on l'avoit tiré du Char de Triomphe. Il estoit en habit long avec un Rochet, & son manteau par dessus. Monsieur l'Ambassadeur osta son chapeau sur le dernier degré de la Salle, & appercevant le Roy dès qu'il

fut entré, il fit une profonde reverence. Monsieur l'Abbé de Choisy ne salua pas, parce qu'il portoit la Lettre du Roy. Ils marcherent jusqu'au milieu de la Salle, entre les François assis sur les tapis du plancher, & deux rangs de grands mandarins prosternerz, parmy lesquels il y avoit deux Fils du Roy de Chiampa, & un Frere du Roy de Camboie. Monsieur l'Ambassadeur fit une seconde reverence, & s'avancant toujours vers le Trône; lors qu'il fut proche du lieu où estoit une Chaise à bras qu'on luy avoit preparée, il en fit une troisieme, & commença sa Harangue ne s'asseiant & ne mettant son chapeau qu'après en avoir prononcé le premier mot. Il dit au Roy de Siam, *Que le Roy son Maistre, fameux par tant de*

*Victoires, & par la paix qu'il avoit
 accordée tant de fois à ses Enne-
 mis, luy avoit commandé de venir
 trouver Sa Majesté aux extremi-
 tés de l'Univers, pour luy presen-
 ter des marques de son estime, &
 l'assurer de son amitié; mais que
 rien n'estoit plus capable d'unir
 deux si grands Princes, que de vivre
 dans les sentimens d'une mesme
 croyance; que c'estoit particuliere-
 ment ce que le Roy son Maistre
 luy avoit recommandé de represen-
 ter à Sa Majesté; Que le Roy le
 conjuroit par l'intérest qu'il prenoit
 à sa véritable gloire, de considérer
 que cette suprême Maïesté dont il
 estoit revestü sur la Terre, ne pou-
 voit venir que du vray Dieu, c'est
 à dire, du Dieu Tout puissant,
 Eternel, Infiny, tel que les Chres-
 tiens le reconnoissent, qui seul fait
 regner les Roys, & regle la fortune.*

de tous les Peuples : Que c'estoit à
 ce Dieu du Ciel & de la Terre qu'il
 falloit soumettre toutes ses gran-
 deurs , & non à ces Divinitez qu'on
 adore dans l'Orient, & dont Sa Ma-
 jesté qui avoit tant de lumieres &
 de penetration , ne pouvoit man-
 quer de voir l'impuissance. Il finit
 en disant , que la plus agreable
 Nouvelle qu'il pourroit porter au
 Roy son Maistre , seroit que Sa
 Majesté persuadée de la verité,
 se faisoit instruire dans la Religion
 Chrestienne ; que cela cimenteroit à
 jamais l'estime & l'amitié entre
 les deux Roys ; que les François
 viendroient dans son Royaume avec
 plus d'empressement & de confiance,
 & qu'ainsi Sa Majesté s'attireroit
 un bonheur eternal dans le Ciel
 après avoir regné avec tant de pro-
 sperité sur la Terre.

Monsieur l'Ambassadeur pro-

nonça cette Harangue toujours
 assis, & sans oster son Chapeau,
 que lors qu'il nommoit quel-
 qu'un des deux Roys. Monsieur
 Constance en fut l'Interprete,
 & se prosterna trois fois avant
 que de commencer. Après quoy
 Monsieur le Chevalier de Chau-
 mont prit la Lettre de Sa Maje-
 sté des mains de Monsieur l'Ab-
 bé de Choisy. Le Vase où on
 l'avoit enfermée, estoit soustenu
 d'un grand manche d'or de plus
 de trois pieds de long. Il s'avança
 jusqu'au Trône, qui estoit une
 maniere de Tribune assez élevée
 dans une fenestre de la Salle, &
 il presenta le Vase sans hauffer
 la main. Monsieur Constance
 luy dit qu'il prist la Coupe par
 le baston, mais il n'en voulut
 rien faire. Le Roy se mit à rire,
 & s'estant levé pour prendre le

Vase, il se baissa de maniere qu'on luy vit plus de la moitié du corps. Il regarda la Lettre qui estoit dans une autre Boëte d'or que ce Prince ouvrit. Il avoit une Couronne toute brillante de gros Diamans, avec un Bonnet comme celuy d'un Dragon, qui se tenoit droit, attaché à la Couronne. Son Habit étoit une maniere de Juste-au-corps d'un Brocart d'or, dont le fond estoit un rouge enfoncé. Ce Juste-au-corps luy ferroit le col & les poignets, & aux bords il y avoit de l'or & des Diamans, qui faisoient comme un collier & des bracelets. Il avoit aux doigts quantité de diamans. La Salle de l'Audience étoit élevée de douze ou quinze degrez. Elle étoit quarrée & assez grande, avec des fenestres fort basses de chaque costé.

Les murs estoient peints , & il y avoit de grandes Fleurs d'or depuis le haut jusqu'au bas. Le plafond estoit orné de quantité de Festons dorez. Deux Escaliers conduisoient dans une Chambre où estoit le Roy , & au milieu de ces Escaliers estoit une fenestre brisée , devant laquelle on voyoit trois grands Parasols par étages qui alloient jusqu'au Plafond ; l'étoffe estoit d'or , & une feuille d'or couvroit le bâton. L'un de ces trois Parasols estoit au milieu de la fenestre , & les deux autres aux côtez. Ce fut par cette fenestre que le Roy parla.

Monfieur le Chevalier de Chaumont estant retourné en sa place , après avoir donné la Lettre de Sa Majesté , ce qui fut une grande marque de di-

finction pour l'Ambassadeur du Roy de France les Rois d'Orient ne prenant aucune Lettre des mains des Ambassadeurs, Sa Majesté Siamoise luy dit qu'Elle recevoit avec grande joye des marques de l'estime & de l'amitié du Roy, & qu'il luy seroit fort agreable de luy faire voir en sa persône combien elles luy étoient cheres. Apres cela M^r l'Ambassadeur luy montra quelques Presens du nombre de ceux que le Roy luy envoyoit, & luy presenta monsieur l'Abbé de Choisy, & les Gentilshommes. Ce Prince luy parla des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez dans *le Soleil d'Orient*, & demanda des nouvelles de la maison Royale, & ce qui se passoit en Europe. monsieur l'Ambassadeur répondit que Sa Majesté, apres avoir pris la for-

te Place de Luxembourg avoit obligé l'Empereur, les Espagnols, les Hollandois, & tous les Princes d'Allemagne à signer avec luy une Trêve de vingt ans. Il fit encore d'autres Questions sur lesquelles Monsieur l'Evêque de Metellopolis servit d'Interprete, & apres que Monsieur l'Ambassadeur y eut répondu, on tira un Rideau devant la Fenestre de la Tribune. C'est par là que l'Audience finit. Elle dura plus d'une heure, & les Mandarins demeurèrent prosternez pendant tout ce temps. Ils avoient tous un Bonnet mais sans Couronne, & chacun d'eux tenoit une Boëte, pleine de Betel & d'Areque, dont ils usent encore plus que nous ne faisons icy de Tabac. C'est par la difference de ces boëtes qu'on peut distinguer leurs qualitez.

Au sortir de l'Audience, M^r l'Ambassadeur fut conduit dans le Palais, où il vit l'Elefant blanc. On luy rend de grands honneurs, & on le regarde comme une Divinité. Quatre Mandarins sont toujours auprès de luy. Deux tiennent un Eventail pour chasser les Mouches, & les deux autres un Parasol, afin d'empescher qu'il ne soit incommodé du Soleil. Il est servy en Vaiselle d'or. On en élève un petit qui sera son Successeur. Lors qu'il a besoin de se laver, on le mene à la Riviere, & alors les Tambours & les Trompetes marchent devant luy. Dans l'endroit où on le lave, il y a une espece de Sale couverte, destinée pour cet usage. Il y a eu autrefois de grandes Guerres pour l'Elephant Blanc; & il a couté la

vie à plus de six cens mille per-
 sonnes. Le Roy de Pegu ayant
 appris que cet Animal estoit
 possédé par le Roy de Siam, luy
 envoya une Ambassade des plus
 solennelles, pour le prier des le
 mettre à prix, s'offrant d'en
 payer ce qu'il voudroit. Ce fut
 en 1568. Le Roy de Siam ayant
 refusé de s'en défaire celuy de
 Pegu leva une Armée d'un mil-
 lion d'homme bien aguerris,
 dans laquelle il y avoit deux
 cens mille Chevaux, cinq mille
 Elephans, & trois mille Cha-
 meaux. Quoy que Pegu soit éloi-
 gné de Siam de soixante & cinq
 journées de Chameau, il ne
 laissa pas avec cette redoutable
 Armée, de venir assieger son
 Ennemy dans sa Ville Capitale.
 Il la prit & la ruina entierement,
 s'estant rendu Maistre de ses
 Trésors,

Trésors, de sa Femme & de ses
 Enfans , qu'il enmena à Pegu
 avec l'Elephant blanc. Le Roy
 de Siam se défendit jusques à
 l'extremité , & voyant sa Ville
 prise , il se jetta du haut de son
 Palais en bas , d'où il fut tiré en
 Pieces. Quelques-uns écrivent
 que le Siege dura vingt-deux
 mois, & que cette guerre cousta
 plus de cinq cens mille hommes
 au Roy de Pegu. Jugez combien
 il en dût perir du costé des Sia-
 mois.

Les Indiens trouvent quelque
 chose de Divin dans l'Elefant
 blanc. Ils disent que ce n'est pas
 seulement à cause de sa couleur
 qu'ils le respectent, mais que sa
 fierté leur fait connoistre qu'il
 veut qu'on le traite en Prince,
 & qu'ils ont remarqué plusieurs

Juillet 1686.

fois qu'il se fâche , quand les autres Elefans manquent à luy rendre l'honneur qu'ils luy doivent.

Après que l'on eut fait voir cet Elefant à Monsieur l'Ambassadeur , il fut conduit à l'Hostel qu'on luy avoit préparé. Par tout où il passa , il trouva des Elefans avec les Soldats qui bordaient les chemins en tres-bel ordre. Quelques Troupes , & plusieurs Mandarins montez sur des Chevaux ou sur des Elefans magnifiquement enharnachez, marchaient devant luy, & grand nombre d'autres suivoient par honneur. Ainsi il ne manqua rien à cette Entrée pour la rendre tres-superbe. Tout Siam jouïs de ce grand Spectacle , & ce qu'il y eut de surprenant, c'est que tout le monde estoit prosterné, comme si le Roy eust

passé luy-même , & cela se fit avec un si grand respect, que l'on n'entendoit personne cracher, tousser, ny parler. Les ordres du Roy avoient esté donnez pour cela, ce qu'il n'avoit jamais fait pour d'autres Ambassadeurs. Il est remarquable que les Siamois n'apportent aucun défaut en naissant, & qu'on ne voit parmy eux, ny Boiteux, ny Bossus, ny Borgnes. S'il y a quelques Aveugles, ils ne le sont que pour avoir esté condamnez à cette peine pour quelque crime commis.

La Ville de Siam, que quelques-uns appellent *India*, d'autres *India*, est la Capitale du Royaume, & l'une des plus grandes & des plus peuplées de toutes les Indes. Ses remparts sont environ de trois toises de hauteur, & elle a des Bastions de toutes les

fortes, de plats, de coupez & de solides. La riviere de Menam qui y coule en huit endroits, y forme deux Isles. Elle a plusieurs belles Ruës, & des Canaux qui sont assez regulierement tirez. La plus belle est celle des Mores. Ce qu'ils appellent le Quartier de la Chine est aussi tres-beau. Les maisons ne sont pas laides, & il y en a fort peu où l'on ne puisse aller en Bateau. Sur tout les Temples & les Monasteres sont tres-bien bastis. Ils ont tous des Pyramides dorées qui font un tres-bel effet de loin. Ses Fauxbourgs des deux costez de la Riviere sont pour le moins aussi grands & aussi ornez de Mosquées & de Palais que la Ville mesme. Celuy du Roy est d'une si grande estendue, qu'on le

pourroit prendre pour une seconde Ville. Il a ses Remparts separés, & les Tours qui l'environnent en grand nombre sont fort élevées, & tres-magnifiques.

Monsieur de Chevalier de Chaumont trouva au lieu où il fut conduit, des Mandarins qui estoient de garde, & que l'on avoit chargés de faire fournir tout ce qui luy seroit nécessaire pour la dépense. Le 19. Monsieur Constance fit assembler tous les Mandarins Estrangers, & leur déclara que le Roy son Maître vouloit qu'ils se rendissent tous à l'Hostel de Monsieur l'Ambassadeur, afin qu'ils fussent témoins de la distinction avec laquelle il traitoit le Roy de France, comme estant un Monarque tout-puissant, & qui sçavoit

reconnoistre les honneurs qu'on
luy faisoit. Ces Mandarins ré-
pondirent qu'ils n'avoient jamais
veu d'Ambassadeur de France ;
mais qu'ils estoient fort persua-
dez que cette distinction estoit
deuë à un Prince aussi grand ,
aussi puissant, & aussi victorieux
que celuy qui regnoit sur les
François, puisqu'il y avoit long-
temps que ses Victoires étoient
connuës par tout l'Orient. Ils
allèrent aussi-tôt saluer Mon-
sieur l'Ambassadeur, & le mes-
me jour Monsieur l'Evesque de
Metellopolis se rendit au Palais
où le Roy l'avoit mandé pour in-
terpreter la Lettre que Monsieur
le Chevalier de Chaulmont luy
avoit donnée le jour précédent.
En voicy les termes.



LETTRE

DU ROY

AU ROY DE SIAM.

TRES-HAUT, TRES-PVISO-
SANT, TRES-EXCEL-
LENT, ET TRES-MAGNANI-
ME PRINCE, ET NOSTRE
CHER ET BON AMY, DIEU
VEVILLE AUGMENTER VOS-
TRE GRANDEUR AVEC UNE
FIN HEUREUSE.

*Nous avons appris avec déplai-
sir la perte des Ambassadeurs que
Vous nous envoyastes en 1681. &
Nous avons esté informé par les
Presbres Missionnaires qui sont ve-*

nous de Siam, & par les Lettres que nos Ministres ont reçues de la part de celuy à qui vous confiez vos principales affaires, l'empressement avec lequel vous souhaitez nostre amitié Royale. C'est pour y satisfaire que nous avons choisy le Sieur Chevalier de Chaumont pour nostre Ambassadeur, qui vous apprendra plus particulièrement nos intentions, sur tout ce qui peut contribuer à establir pour toujours cette amitié solide entre nous. Cependant nous serons tres-aises de trouver le occasions de vous témoigner la reconnaissance avec laquelle nous avons appris que vous continuez à donner vostre protection aux Evesques, & aux autres Missionnaires Apostoliques, qui travaillent à l'instruction de vos Sujets dans la Religion Chrestienne, & nostre estime particuliere pour vous nous fait desirer ardemment

que vous conseillez bien vous mesme
les écouter & apprendre d'eux
les venables Maximes & les
sages exhortations d'une si sainte Lix
dant laquelle on se connoissans
de l'un & l'autre Dieu qui sont deus
après vous avoir fait régner long
temps & Ogilvie fort d'un bon dō
Sujets vous rend bien d'un bon-travail
eternel. Nous avons chargé nostre
Ambassadeur des choses les plus cu-
rieuses de nostre Royaume : qu'il
vous présentera comme une marque
de nostre estime & il vous expliquera
ce qu'il a suffi que nous pouvions de-
sirer de vous pour l'avantage du
Commerce de nos Sujets. Surtout
Nous prions Dieu qu'il accroisse au-
gmenter vostre Grandeur avec toute
fin-heureuse. Écrit en Nostre Cha-
teau Royal le 21. Janvier 1685.
Vostre tres-cher & bon Amy.
LOUIS, & plus bas COLBERT.

Quelques jours après, le Roy envoya des Présens à Monsieur l'Ambassadeur, & avoit plusieurs piéces de Brocarts, des Robes du Japon, une garniture de Boucons d'or, & diverses curiositez du Pays. Il y en eut aussi pour Monsieur l'Abbé de Choisy, & pour les Gentils-hommes François.

Le 25. il fut mené à une seconde Audience dans une Salle à costé d'une autre où étoit le Roy. Le discours étant tombé sur la Famille Royale, Monsieur l'Ambassadeur dit au Roy de Siam que l'union y estoit si grande que Monsieur Frere unique de Sa Majesté, avoit gagné une grande Bataille pour le Roy son Frere, contre ses Ennemis liguez; & commandez par le General des Hollandois qui

avoient le plus de Troupes dans cette Armée; à quoy le Roy de Siam répondit à peu près en ces termes. *Je ne m'étonne point que le Roy de France ait réüssi dans toutes ses entreprises, puis qu'il a un Frere si bien amy avec luy. La desunion est ce qui renverse les Etats. Je scay les malheurs qu'elle a causé dans la Famille Royale de Madras. Et dans celle de Bantam, &c. scache le Grand Dieu du Ciel ce qui arrivera de la mienne. Ce Roy a deux heres, dont l'aîné sur tout est tres-remuant. Il a trente-sept ans, & est fort incommodé de la Personne. Peut estre l'a-t'on mis en révellat afin de tenir son ambition dans l'impuissance d'agir. Le plus jeune est moins âgé de dix ans. Il est muet, ou il fait semblant de l'estre. Ils ont chacun leur Palais, & leurs Dome-*

stiques, & ne voyent le Roy leur Frere que deux fois l'année. Le Roy peut avoir cinquante-cinq ans. Il est bazanné, de moyenne taille, & a les yeux noirs, petits, & fort vifs. Outre deux Oncles qui sont fort vieux, & dont l'un luy a servy de Tuteur, il a des Tantes qui n'ont jamais esté mariées. Cette seconde Audience dont j'ay déjà commencé à vous parler, finit par une manière de Religion qui n'eut point de suite. Monsieur l'Ambassadeur dit au Roy, que le Roy son Maître ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que d'apprendre qu'il consentist à se faire instruire par les Evêques & Missionnaires qui estoient dans ses Etats. Il se leva, & ne fit point de réponse. Lors qu'il se fut retiré, Monsieur Constance mena Monsieur le

Chevalier de Chaumont dans le jardin du Palais, où le dîner estoit préparé. Son Couvert étoit en Vaiselle d'or; tous les autres furent servis en Vaiselle d'argent. Le Grand Trésorier le Capitaine des Gardes, & d'autres grands Mandarins servirent à Table. Le repas dura trois heures, & l'on alla voir de là l'Étang du jardin, où il se trouve plusieurs poissons curieux. Ils en virent un entre autres avec un visage d'homme.

Le 26. Monsieur Constance rendit visite à Monsieur l'Ambassadeur. La Conversion du Roy fut le sujet de leur entretien. Monsieur Constance y fit paroître de grandes difficultez, sur ce qu'il seroit très-dangereux de donner prétexte à une révolte, en voulant changer une Re-

ligion établie & professée depuis tant de Siècles. Il luy fit connoître que le Roy avoit un Frere qui ne cherchoit qu'à brouiller, que c'estoit toujours beaucoup que Sa Majesté permit qu'on enseignast la Religion Chrestienne dans son Royaume, qu'il l'a falloit laisser embrasser aux Peuples & aux mandarins mesme, si quelqu'un vouloit se faire Chrestien, & qu'avec le temps les choses pourroient prendre une autre face.

Le 19. Monsieur le Chevalier de Chaumont alla visiter le Bureau, qui dans les honneurs qu'il luy fit rendre le distingua des autres Ambassadeurs, ainsi qu'avoit fait le Roy. Monsieur l'Evesque de Metellopolis l'accompagna dans cette visite, & leur servit d'Interprete.

Le 30. on alla au Palais pour voir la grande Pagode. C'est ainsi que les Siamois appellent leurs temples, mais il ne luiissent pas de donner aussi le nom de Pagodes à leur Idoles. En passant par la premiere Court, Monsieur l'Ambassadeur eut le divertissement d'un combat de deux Elephans. On les avoit attachés ensemble par les jambes de derriere, & deux hommes estoient sur chacun de ces Animaux, l'un sur le col, l'autre sur la croupe. Il les animoient avec un croc, qui leur servant d'aiguillon, les faisoit tourner comme ils vouloient. Ce Combat ne consista qu'en des coups de dent & de trompe. On dit que le Roy y estoit present, mais il ne se laissa point voir. Les Elephans ont beaucoup d'intelligence on

leur fait comprendre aisément tout ce qu'on leur dit. De cette Court on passa dans plusieurs autres avant que de trouver la Pagode. Le Portail en est remarquable, & assez bien travaillé. C'est un très-beau bâtiment, dont l'Architecture est presque semblable à celle de nos Eglises. Les yeux furent frappez en entrant, de plusieurs Statues de cuivre doré, qui semblent offrir un Sacrifice à une grande Idole qui est toute d'or. Elle a quarante pieds de longueur douze de largeur, & trois pouces d'épaisseur. Son poids est de plus de douze millions d'or. Dans une guerre où ceux de Pegu conquièrent presque tout le royaume de Siam, ils couperent une main à cette Idole. Elle a été remplacée depuis. Aux deux côtes de

cette Pagode , il y a plusieurs autres petites Idoles, dont la plus grande partie est d'or. Des Lampes allumées depuis le haut jusqu'au bas , font voir dans quelle veneration elles sont. Au fond est une autre Idole en forme de Mausolée. Elle est d'un prix extraordinaire. Parmi ce grand nombre on en voit une qui bien qu'assise les jambes en croix la soixante pieds de haut. De cette Pagode Monsieur l'Ambassadeur alla dans une autre qui en dépend, & pour y aller, il passa sous une voûte qui est en forme de Cloistre, D'un costé de cette voûte , il y avoit de deux pieds en deux pieds des Idoles routes dorées, & devant chacune brûloit une Lampe que les Talpoins ont soin d'allumer tous les soirs. Dans cette seconde Pagode

Monsieur l'Ambassadeur vit le
 Mausolée de la Reyne decedée
 depuis quatre ans, & celuy d'un
 Roy de Siam, représenté par
 une grande Statuë couchée sur
 le costé. Il est habillé comme le
 font les Roys de ce Pays là aux
 jours de Ceremonies. Cette Sta-
 tuë qui est de cuivre doré, a
 vingt-cinq pieds de longueur.
 En d'autres endroits sont quan-
 tité de Statuës d'or & d'argent,
 avec des Rubis & des Diamans
 aux doigts. La principale beauté
 de tout cela consiste dans les
 richesses, la plus grande partie
 de ce qu'il y a de plus précieux
 dans le Royaume, étant ren-
 fermée dans les Pagodes. Au
 sortir de là, Monsieur l'Ambas-
 sadeur vit les Elephans du Roy
 qu'il fait nourrir au nombre de
 plus de dix mille. Il vit aussi une

pièce de Canon de fonte fonduë à Siam qui est de vingt-quatre pieds, & qui a quatorze pouces de diametre par l'embouchure.

Le 3^e on fit de fort grandes réjouissances pour le couronnement du Roy de Portugal. On tira quantité de coups de Canon, & il y eut le soir un feu d'Artifice. Ces réjouissances furent continuées le lendemain, premier jour de Novembre, par Monsieur Constance qui donna un grand Festin, où Monsieur l'Ambassadeur fut invité. Il s'y trouva avec toute ce qu'il y avoit d'Européens dans la Ville. On n'entendit que coups de Canon jusqu'à la nuit, & on tira tous les jours sans discontinuer.

Tous les Bâtimens qui étoient sur la Rivière, tirèrent aussi

après le repas, qui fut suivi d'une Commedie de Chinois, & d'un autre Divertissement fa- çons de Marionettes. Il y eut quelque chose d'assez surpre- nant & de singulier dans cette festes.

Le 4. de Novembre Monsieur Constance avertit Monsieur l'Ambassadeur que le Roy de- voit sortir pour se rendre à une Pagode, où il s'accompagne d'at- ter tous les ans. Comme ce jour estoit un de ceux où il se monnoit à ses Peuples; la Ceremonie meritoit qu'on s'empressast pour la voir. On le conduisit dans une Salle que l'on avoit preparée sur l'eau pour luy donner ce plaisir. D'abord il passa un grand Balon tout doré, dans lequel estoit un Mandarin qui venoit voir si tout

estoit bien dans l'ordre. Il fut
suivvy de plusieurs Balons rem-
plis des plus qualifiez des Man-
darins , tous habillez de drap
rouge. Ils doivent estre vestus
de mesme couleur en de pareils
jours , & c'est le Roy qui choisit
cette couleur. Ils avoient des
bonnets blancs dont la pointe
estoit fort élevée. Les Oyas
étoient distinguez par un bord
d'or qu'ils avoient a leurs Bon-
nets , le ne parle point de leur
écharpe ; elle estoit telle que je
lay deja décrite. On vit paroîs-
tre après eux quantité de Man-
darins du second ordres , des
Gardes du Corps , & plusieurs
Soldats qui occuperent les
aîsles. Le Roy estoit dans un
Balon magnifique , à chaque
costé duquel il y en avoit un

autre qui n'étoit pas moins brillant. Ces trois Balons estoient remplis de Sculpture , & dorez jusque sous l'eau. Je vous en ay déjà tant parlé que vous ne serez pas fâchée d'en voir quelques uns dans cette Planche ; ou j'en ay fait graver quatre. Vous vous souviendrez que je vous ay dit qu'ils estoient fort longs, & faits d'un seul arbre leur longueur est cause qu'il y a un grand nombre de rameurs , & qu'ils vont fort viste. Quand les Rameurs chantent , ce qu'ils font souvent, & il semble que leurs rames s'accordent avec leurs voix, & qu'ils battent la mesure dans l'eau. Le Balon que vous voyez gravé le premier, est celuy dans lequel estoit la Lettre de Sa Majesté. Il est ce qu'ils appel-

lent ~~à la~~ ~~ceux~~ la

font

cro-

c
t
r
i
s
a
p
d
s
r
n
e
l
e
s

qu
et

aur
 lan
 rec
 jul
 de
 pa
 un
 ay
 fou
 qu
 d'e
 est
 br
 fou
 ch
 ve
 m
 &
 l'e
 gr
 le

1 10 2
 10 10 2

GALANT.

lent à trois Toits , & ceux-là
sont les plus considerables. Je
croy mesme qu'ils sont particu-
liers pour le Roy , & qu'il n'est
permis à personne d'en avoir.
Vos yeux vous feront voir aise-
ment la difference des autres, qui
n'est que dans le plus ou moins
d'elevation de l'espece. petite
Loge qui est au milieu. Quand
il plut, on se met dans cet en-
droit qui approche beaucoup
des Balons avec quoy l'on jouë
icy, Les Rameurs du Balon ou
estoit le Roy , & des deux autres
qui luy servoient d'accompa-
gnement , estoient habillez
comme les Soldats, à la reserve
qu'ils avoient une maniere de
Cuirasse , & de Casque en teste,
que l'on disoit estre d'or. Ils
estoyent au nombre de cent qua-

MERCURE

re-vingt sur chacun de ces trois Balons, avec des rames toutes dorées, & sur ceux des Mandarins il y en avoit cent ou six-vingts. D'autres Gardes du Corps suivoient dans d'autres Balons, & alloient devant d'autres Mandarins qui faisoient l'Arrieregarde, de sorte que le Cortege étoit du moins de deux cens Balons. Toute la Riviere en étoit couverte, & il y avoit plus de cent mille personnes prosternées & dans un profond silence, pour jouir de la permission qu'on avoit de voir le Roy ce jour-là ; car en d'autres temps il faut qu'on s'éloigne par respect, & ceux qui se trouveroient à son passage seroient punis fort severement. Il avoit un Habit tres-somptueux, & tout parsemé de
pier

pierreries, avec un Bonnet rouge un peu élevé, & une Aigrette enrichie aussi de Piergeries. Monsieur l'Ambassadeur entra sur le soir dans ses Balons pour voir revenir le Roy. Il avoit changé de Balon, & promis un Prix à celuy qui arriveroit au Palais avant les autres. Ce fut le sien qui arriva le premier. Il récompensa les rameurs en Roy, en leur donnant à chacun la valeur de cinquante escus. Ce mesme soir il y eut un Feu d'artifice, & l'on tira quantité de coups de Canon pour le Couronnement du Roy d'Angleterre. Cette Feste fut continuée le lendemain. Monsieur Constance donna encore à dîner à Monsieur l'Ambassadeur avec beaucoup de magnificence, & tous les Européens furent invitez à ce Repas.

Juillet 1686.

K

Le Roy qui se monte au Peuple deux ou trois fois tous les ans , va aussi quelquefois par terre faire ses Offrandes à quelque Mosquée. Deux cens Elefans ou environ commencent la marche , portant chacun trois Hommes armez. Apres eux vient la Musique. Elle est composée de Timbales , de Tambours , & de Hautbois. Mille homme de pied armez paroissent ensuite distribuez en diverses Compagnies , qui ont leurs Drapeaux & leurs Barrieres. Tout cela precede les grands Mandarins qui sont à cheval. Il y en a qui ont une Couronne d'or sur la teste , & une suite de soixante , quatre-vingts & cent personnes à pied. Entre les Gardes du Corps & ces Mandarins marchent deux cens Soldats Japo-

1780

nois , en équipage fort leste. Après eux on voit les Chevaux & les Elefans qui ne servent que pour la Personne du roy. Leurs Harnois sont magnifiques. Ils sont chargez de boucles & de lames d'or , & les diamans & les pierres y brillent de toutes parts. Ceux qui portent les Presents - choisis pour l'Offrande marchent devant les plus qualifiez du royaume, parmy lesquels il y en a deux , dont l'un tient l'Etendart du roy , & l'autre le Sceptre de Justice. Ils marchent tous deux à pied immédiatement devant le roy, qui est monté sur un Elefant magnifiquement enharnaché. Il est porté sur son dos , assis dans une Chaïse d'or. Cet Elefant marche gravement tout fier de sa charge. Il semble connoître l'honneur

qu'il reçoit, puis qu'il se met à genoux quand le Roy s'appreste à monter sur luy, & qu'il ne souffriroit pas qu'un autre y montast. Lors que le Roy a un Fils, ce Prince le suit, & apres luy la Reyne & ses autres Femmes. Elles sont aussi sur des Elefans, mais enfermées dans des manieres de Guerites de bois doré, en sorte qu'il est impossible de les voir. La marche est fermée par d'autres Gardes, environ au nombre de six cens, & tout le Cortege est composé de quinze ou seize mille personnes.

La vie du Roy est assez réglée. Il se leve à quatre heures tous les jours, & la premiere chose qu'il fait c'est de donner l'aumosne à des Talapoins, qui ne manquent pas de se montrer devant luy si-tost qu'il paroist.

Ces Talapoins sont comme nos religieux Mendians. Apres cela il donne Audience dans l'intérieur de son Palais à ses Concubines , aux Esclaves & aux Eunuques , & ensuite un magistrat qui luy vient montrer tous les Procez que l'on a jugez. Il les approuve ou infirme comme il luy plaist. Lors que ce Magistrat est sorty , l'Audience est ouverte à tout le monde jusqu'à l'heure du Disner. Il disne avec la Princesse sa Fille , que l'on appelle la Princesse Reyne , & dont je vous parleray dans un autre endroit. La Reyne qui est morte depuis peu d'années ne luy a laissé que cette Fille. Le Medecin qui est à la porte , visite toutes les Viandes , & renvoye celles qu'il luy croit nuisibles. Pendant ce Repas , qui est le

seul qu'il fait chaque jour. On luy lit les Procez criminels , & il ordonne du sort de chacun. Apres le Disné ; il entre dans une Salle , où il se met sur quelque Lit de Repos. Il est suivy d'un Lecteur , qui luy lit ordinairement la Vie de quelque un des Rois qui ont regné avant luy , & lors qu'il s'endort , le Lecteur baisse la voix , & peu après se retire. Ce mesme Lecteur rentre dans la Salle sur les quatre heures , & recommence à lire d'un ton si aigu , qu'il faut nécessairement que le Roy s'éveille. Alors il donne Audience à chacun de ses six grands Officiers , & sur les dix heures le Conseil s'assemble. Il dure ordinairement jusques à minuit. Monsieur Constance a aussi son Audience particuliere , & si tout cela va trop avant dans la nuit ,

le medecin luy vient dire qu'il faut qu'il se couche. Ce Medecin est receu dans le Conseil, mais il ne fait qu'écouter, & l'on n'y prend jamais son avis

Je m'apperçois de la longueur de ma Lettre ; mais comment songer à la finir, ayant encore tant de choses curieuses à vous apprendre touchant le royaume de Siam ; le n'ay pas encore conduit Monsieur le Chevalier de Chaumont à Louvo qui est une maison de Plaisance du Roy, où il alla prendre son Audience de Congé ; & ce qui s'y est passé pendant le séjour qu'il y a fait, fournit la matiere d'un tres-long article. Ainsi madame, en vous envoyant cette premiere Partie de ma Lettre, je vous en promets une seconde que vous aurez dans peu de jours. Je joindray à ce qui me reste à vous dire du

Royaume de Siam les autres Nouvelles que vous attendez de moy, ce sont celles qui regardent les Venitiens & la Hongrie. Cette seconde Partie finira par deux Enigmes nouvelles, & par les noms de ceux qui ont expliqué les deux dernières.

On vient de m'apprendre que ce que je vous ay dit au commencement de cette Relation, touchant des Ambassadeurs que le Roy de Siam avoit envoyez à Sa Majesté par le Portugal n'est point véritable. Ce sont des Envoyez de Siam qui ne vont qu'en Portugal, & que l'on a chargez des Presens, dont vous avez trouvé une Liste dans ma Lettre de May. Ainsi cette Liste est vraie, & ils ont ordre d'envoyer en France les Presens qu'elle contient. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 31. Juillet 1686.

